

Bonne  
année  
2013



Madame le Maire  
et le Conseil Municipal  
vous présentent  
leurs meilleurs vœux  
pour 2013.

Que cette année  
vous apporte en plus  
de la santé, du bonheur  
et de la réussite..  
l'audace et la force  
de réaliser vos rêves.

Cordialement vôtre  
Betty Hanauer-Beasley,  
Maire de Chaumontel

## Les petites chroniques de Madame Christiane BOISEAUBERT

### L'hiver est là, mais...

Comme nous le disons le 31 décembre à minuit « cette année est passée encore très vite ».

Nous avons eu un printemps quelque peu agréable, suivi d'un été, sans vraiment de chaleur et, nous sommes en hiver qui, comme il se doit, nous apporte le froid que nous n'apprécions pas toujours ! Bien qu'il soit nécessaire pour notre vie et celle de la nature.

L'hiver, nous profitons de notre proche campagne, de belles promenades dans nos forêts, dont ont su profiter certains insectes à la période estivale, comme les abeilles qui, à leur tour vont nous prodiguer quelques douceurs comme le miel !

Que ce soit sur une tartine beurrée, au goûter, ou encore pour sucrer une boisson chaude, le miel offre un festival d'arôme et de saveurs.

Mais que savons-nous réellement de ses nombreux bienfaits pour notre santé ?

Le miel produit par les abeilles à partir du nectar des fleurs, également du miellat récolté sur les arbres comme le sapin.



Pour produire 500 gr de miel, les abeilles butineuses visitent environ 8 700 000 fleurs. Pour ces travailleuses pas de chômage !

Pourvu d'enzymes, pauvre en saccharose, plus digeste que le sucre, il facilite la digestion.

Le miel « toutes fleurs » a des saveurs variées : sa saveur et sa texture dépendent du terrain. Celui de la montagne aura des saveurs de forêt, de bruyère : celui de la garrigue, des arômes de sarriette, de thym et de lavande ; celui de la Lorraine, fleurera l'aubépine et le colza.

Le miel d'acacia reste toujours liquide, parfait pour la cuisine, d'une transparence de couleur or pâle. De saveur subtile, il peut être utilisé pour laquer un magret de canard cuit à la plancha, ou sucrer les pommes au four.

En France, le miel est soumis à une législation stricte. En effet, aucune substance ne peut lui être ajoutée ou retirée. On peut donc se fier aux miels « Origine France ».

Par contre, les miels importés peuvent contenir des traces d'autres substances : ils peuvent être coupés d'eau ou de sirop.

Il n'existe pas de miel « 100 % bio ». En effet, si certains apiculteurs n'utilisent pas de produits chimiques et installent leurs ruches dans des endroits sans traitement phytosanitaire, le miel « bio » contiendra moins de pesticides, mais il est compréhensible que nos petites travailleuses vont aller butiner sans s'occuper des barrières géographiques des hommes.

Le miel est moins calorique que le sucre. Il apporte 306 calories pour 100 gr, contre 400 gr pour le sucre. Mais en raison de sa richesse en fructose, le miel possède un pouvoir sucrant supérieur.

Alors, ne nous privons pas de ce délicieux nectar qui est, de plus, excellent pour la santé !

À bientôt à toutes et à tous ! Très bonne et heureuse année !

## Les statistiques 2012 du Centre de secours de Viarmes pour Chaumontel

CATÉGORIE	2011		2012	
	%	nombre	%	nombre
Accident voie publique	3,4 %	7	2,5 %	6
Incendie	5,5 %	12	2,0 %	4
Opérations diverses	26,5 %	58	6,1 %	13
Risque technologique et naturel	0,0 %	0	0,5 %	1
Secours à personne	64,7 %	141	88,8 %	194
<b>Nombre total d'interventions</b>		<b>238</b>		<b>218</b>
<b>DIFFérence</b>		<b>2,59 %</b>		<b>- 8,40 %</b>

## NUMÉROS UTILES

- GENDARMERIE Luzarches : 0134 71 00 36
- POLICE urgence : 17
- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- APPEL URGENCES EUROPÉEN : 112
- SOS MÉDECINS : 0130 40 12 12
- MÉDECIN GÉNÉRALISTE Chaumontel :  
Dr LAKOMICKI : 0130 35 06 72  
Du lundi au samedi (sauf mercredi a. m et samedi a. m)
- PHARMACIE V. MAGNIER : 0130 35 03 12
- ÉCOLE PRIMAIRE : 0134 71 02 54
- ÉCOLE MATERNELLE : 0134 71 29 84
- CENTRE DE LOISIRS : 0130 29 32 63
- BIBLIOTHÈQUE : 0130 29 96 89
- SIGIDURS : 0800 735 736
- SOS VÉTÉRINAIRES à domicile : 0147 46 09 09
- EDF-GDF Dépannage : 0810 333 095
- VEOLIA : 0811 900 400
- LYONNAISE DES EAUX : 0810 886 886
- PERCEPTION : 0134 71 02 07
- PRÉFECTURE & SOUS-PRÉFECTURE VAL D'OISE :  
0134 20 95 95
- LA POSTE : 3631

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



Accueil : 0134 71 03 96 / Fax : 0130 29 30 14  
20, rue André Vassord / www.ville-chaumontel.fr  
Lundi : 8 h 30 – 12 h 30 / 13 h 30 – 18 h 00  
Mardi : 8 h 30 – 12 h 30 - Mercredi : 8 h 30 – 12 h 00  
Jeudi : 8 h 30 – 12 h 30 / 17 h 00 – 19 h 00  
Vendredi : 8 h 30 – 12 h 30 / 13 h 30 – 18 h 00  
Samedi : 8 h 30 – 12 h 00

Directrice de publication : **Betty Hanauer-Beasley**  
Responsable de communication : **Martine Ghenassia**  
Coordination : **Commission Information**  
Réalisation et imprimerie : **RDVA - Tél. : 0134 12 99 00**

Crédit photo de couverture : **Nathan Grichy**  
Reproduction interdite

## Sommaire

**FLASH INFO**  
P 2

**ÉCOLES**  
P 3

**LES VŒUX DU MAIRE**  
P 4-5

**AFFAIRES GÉNÉRALES**  
P 6-7

**LES ASSOCIATIONS**  
P 8-9-10-11

**ACTION SOCIALE**  
P 12-13

**CENTRE DE LOISIRS/  
ENFANCE**  
P 14

**JEUNESSE/SORTIES/  
LOISIRS**  
P 15-16-17

**FÊTES & CÉRÉMONIES**  
P 18-19

**INTERCOMMUNALITÉ**  
P 19

**INFORMATION/  
COMMUNICATION**  
P 20-21

**VIE DU VILLAGE**  
P 22

**CONSEIL MUNICIPAL**  
P 23-24

## Points Relais

Votre armoire regorge de vêtements que vous ne portez plus ? Vos habits sont encore en bon état, mais ils sont devenus trop petits ou ils ne vous plaisent plus... Donnez-leur une seconde vie en les apportant aux points RELAIS. À Chaumontel, de nouveaux containers sont à votre disposition dans les points de collecte suivants :

- Rue d'Oradour sur Glane
- Rue de l'Ysieux

**À SAVOIR...** Vous pouvez déposer des

vêtements, chaussures (liées par paires), linge de maison et petite maroquinerie... Le tout dans des sacs plastiques de 30 litres.

**Ramassage tous les mardis.**

**Renseignements :**  
[www.lerelais.org](http://www.lerelais.org)  
Tél. : 0139 74 85 85





Rémi CIPOLAT,  
Conseiller Municipal,  
Délégué aux Écoles



14 DÉCEMBRE 2012

## Le Père Noël à la maternelle

Noël a été fêté un petit peu en avance à l'école maternelle.

Le 14 décembre dernier, nous avons profité du passage du Père Noël dans notre Commune pour organiser une rencontre avec tous les enfants de l'école Maternelle.

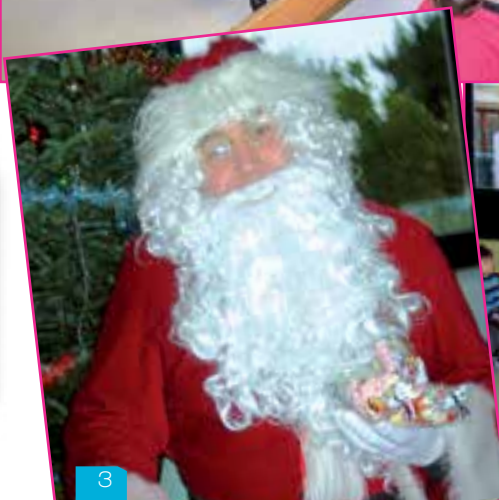
Sa venue était très attendue.

Les enfants ont accueilli le Père Noël avec une série de chants spécialement préparés pour cette occasion unique et qui devrait rester dans leur mémoire.

On remarquera l'attention toute particulière du Père Noël ainsi que l'implication de la maîtresse qui s'est chargée de l'apprentissage et des répétitions des chants.

Le Père Noël a apporté pour chaque enfant – sans oublier les absents de cette journée et qui n'ont malheureusement pas pu participer à cette cérémonie – un ballotin de chocolats et un très beau livre.

Le Père Noël a terminé cette matinée en faisant le tour de chaque classe pour saluer tous les enfants et prendre les photos souvenirs tant attendues.



**« Les finances publiques doivent être saines, le budget doit être équilibré, la dette publique doit être réduite, l'aide aux pays étrangers doit être diminuée, la population doit encore apprendre à travailler au lieu de vivre de l'aide publique. »**

Ces paroles ont été prononcées par Cicéron en l'an 55 av. JC.

Comme quoi la crise que nous connaissons aujourd'hui n'est pas la première.

Il y a deux mille soixante-six ans, les Romains ont connu les mêmes difficultés...

Alors, et beaucoup plus sérieusement, en ce début d'année 2013, souhaitons que le Monde, l'Europe, la France sortent de cette crise économique, monétaire et sociale qui nous affecte tous, y compris nos collectivités locales. Car cette crise va bien au-delà des clivages politiques.

En ces temps difficiles, la solidarité doit s'imposer à la division et à l'individualisme.

Je ne manquerai pas à la tradition et, avec moi c'est l'ensemble du Conseil Municipal qui vous adresse ses vœux.

C'est aussi l'ensemble d'entre vous qui font des vœux pour l'ensemble d'entre nous pour une année qui nous est annoncée de toutes parts comme difficile.

Rien n'interdit d'espérer ! La difficulté n'exclut en rien la santé, le bonheur, les joies simples à partager et le succès dans nos projets.

J'aimerais que 2013 soit l'année d'une véritable reprise économique, même s'il faut bien reconnaître que l'austérité générale, imposée par les pressions de la spéculation financière, rend cette perspective très incertaine.

Depuis 2008, malgré la crise, les difficultés individuelles et collectives, sans oublier les assèchements financiers, nous faisons de notre mieux pour remplir notre feuille de route en termes de rénovation, de renouvellement de nos équipements, mais aussi en termes de confortation des services publics rendus à la population.

Confiante, malgré tout, dans l'avenir de Chaumontel, nos projets ont été et, seront menés sans augmenter la pression fiscale sur les Chaumontellois.

En ces temps de crise, je crois que c'est une belle réussite qui prouve que notre gestion, visant à baisser nos dépenses de fonctionnement, porte ses fruits.

Dans le contexte économique présent, j'attache une importance toute particulière à maintenir une haute exigence en matière de fourniture d'équipements et, de services.

C'est normal, me direz-vous ! Mais je tiens tout autant à ne pas aggraver la pression sur les contribuables. Ainsi, nous continuerons à équilibrer le prévu et le réalisable, l'indispensable et le secondaire, l'immédiat et le différé.

C'est un exercice difficile qui nécessite une attention de tous les instants.

Je précise que la majorité des chantiers qui vont être évoqués a été ou sera réalisée grâce à l'auto-financement dégagé par une gestion rigoureuse de nos finances.

Notre politique nous a permis non seulement de dégager de l'autofinancement, mais encore de poursuivre le désendettement de la commune.

D'ailleurs en 2013, comme en 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012, les taux d'imposition communaux resteront stables, sans augmentation et cela, je m'y engage !

Mon rôle est aussi d'anticiper l'avenir et, de préparer notre commune aux enjeux de demain.

## « CHAUMONTEL 2013, UN VILLAGE, DES PROJETS. L'ART DE SE TRANSFORMER, LA MANIÈRE DE PARTAGER »

Je vous l'avais annoncé l'an dernier, 2013 sera riche en réalisations. Une réunion publique, présentée par les architectes, s'est tenue le 8 janvier dernier concernant 3 grands projets :

### LA NOUVELLE MAIRIE L'ESPACE CULTUREL DREAM HAVANA LA SALLE POLYVALENTE EUGÈNE COUDRE

- **La nouvelle mairie** : les travaux ont commencé en septembre 2012 et, se termineront en septembre 2013. sa conception répondait à 2 nécessités :
- **Des locaux municipaux** enfin adaptés pour le personnel et les administrés,
- **La conformité** aux normes actuelles.

Sa qualité architecturale, son accessibilité, ses aspects pratiques, modernes, rationnels et fonctionnels feront de cet édifice, aux symboles de la République, un espace pour tous qui sera enfin adapté aux nouvelles contraintes et aux besoins actuels et ce, au service des citoyens de Chaumontel.

Le coût de cette extension et réaménagement est estimé et subventionnable à 1542930 euros HT dont 60 % de subventions Département-Région, Reste à charge pour notre budget municipal : 617000 euros HT.

- Une autre réalisation correspondant à un engagement municipal fort : **L'Espace Culturel « Dream Havana »**. La transformation de ce bâtiment permettra à tous, grâce à l'aménagement de plusieurs salles, de devenir un beau lieu de spectacles, de rencontres, et de festivités.

Le coût de cette réalisation est estimé et subventionnable à 773348 euros HT dont 60 % de subventions Département-Région, plus une subvention exceptionnelle de l'État de 100000 euros. Reste à charge pour notre budget municipal : 309339 euros HT.

- Notre projet concernant la **Salle Polyvalente Eugène Coudre**, consistera très prochainement à devenir une salle multisports, qui permettra l'accueil des écoles dans le cadre scolaire et des rencontres sportives dans le cadre associatif.

Le coût de cette réalisation est estimé et subventionnable à 250000 euros HT dont 60 % de subventions Département-Région. Reste à charge pour notre budget municipal : 100000 euros HT.

J'adresse mes remerciements à deux personnes : Monsieur Patrick Decolin, Maire de Luzarches et M. Dominique Pissot Curé des 11 clochers, pour avoir permis à nos associations de poursuivre leurs activités pendant toute la durée des travaux.

2013 sera assurément une année déterminante pour les projets mis en œuvre.

Cette année ne sera pas de tout repos mais je crois en la volonté de chacun d'œuvrer et de travailler pour le bien-être des Chaumontellois.

Toutes ces actions qui contribuent à l'amélioration de notre cadre de vie ne pourraient être atteintes sans le dynamisme, la volonté et la rigueur des intervenants sur les chantiers : architectes, coordinateurs, entreprises. Alors Messieurs, ne perdez surtout pas de vue vos objectifs de fin de travaux : septembre 2013.

Il aura fallu la mobilisation de toutes les énergies autour de ces projets partagés pour améliorer votre cadre de vie.

Mais, c'est avec une bonne poignée de sous que tout cela se finalise. Et nous les avons trouvés.

Je remercie particulièrement le Conseil Général représenté par M. Patrick Decolin, et le Conseil Régional, pour l'octroi des subventions, Département-Région, ainsi que MM. Hugues Portelli et Yanick Paternotte pour leurs enveloppes parlementaires.

Et, je suis heureuse de vous annoncer que la subvention demandée, pour les travaux de notre cimetière, auprès de notre Député M. Jean-Pierre Blazy, ici présent, nous a été accordée.

J'adresse mes remerciements à M. le Député.

Il ne manquait que l'acceptation de cette subvention pour réaliser, comme on le dit au tennis : le « Grand Chelem ».

Concernant les travaux du cimetière, ils sont pratiquement achevés. Cependant suite à un dégât des eaux, des conflits juridiques et d'intérêt subsistent et, ne sont pas encore résolus entre les différents experts. Et ce depuis février 2012.

Il est scandaleux, que pour l'intérêt public un cimetière, indispensable pour toute commune, autant de temps et d'argent soient dispersés aux 4 vents. Messieurs, si je peux me le permettre, essayez de trouver un terrain d'entente ne serait-ce par respect pour les familles.

**Faisons notre devoir dans la sérénité.**

**Ne nous laissons pas perturber par ce que Rimbaud a appelé *La Bêtise Jalouse* dans son poème intitulé *A la Musique***

**D'ailleurs, je ne résiste pas au plaisir de vous en lire la première strophe :**

**« Sur la place taillée en mesquines pelouses  
Square où tout est correct, les arbres, les fleurs  
Tous les bourgeois poussifs qu'étranglent  
les chaleurs**

**Portent les jeudis soirs leurs bêtises jalouses. »**

**Car, hélas oui, et je vous l'ai déjà dit l'an dernier, depuis la nuit des temps, les feuilles s'obstinent à tomber en automne, la neige en hiver, le s mauvaises herbes à pousser au printemps et le thermomètre à atteindre des sommets en été.**

**Et pour couronner le tout, les chiens, malgré les recommandations qu'on peut adresser à leurs maîtres, souillent les trottoirs en toutes saisons et, je vous l'accorde, marcher dedans ne porte toujours pas bonheur !**

Nous recevons plaintes verbales et écrites concernant l'état des routes, trottoirs, caniveaux. Mais que d'inquiétude et d'ingratitude !

Il y a deux catégories de citoyens, ceux qui profitent de tout et ne participent à rien, ce sont les plus critiques et donneurs de leçons et puis il y a ceux qui agissent, qui participent.

Nous n'avons jamais oublié la voirie, elle fait partie de l'une de nos principales préoccupations, parce qu'il est indispensable d'allouer chaque année un budget conséquent à son entretien, qui plus est après les hivers rigoureux que nous venons de traverser et, que nous allons peut-être subir demain.

En effet, la neige, le gel et le sel, indispensable aux travaux de déneigement, ne font pas bon ménage avec la pérennité de nos routes.

On ne vit pas dans un monde figé sur papier glacé...

**Mais que diable, un peu d'indulgence, un peu de tolérance, que ces personnes regardent autour d'elles, il y a pire que des trous sur la route ou des feuilles sur les trottoirs.**



**Je peux vous assurer que c'est ce à quoi s'emploie l'ensemble des employés municipaux et du conseil municipal : faire au mieux.**

**Alors, pour être dans l'air du temps, j'ajouterais que l'un de nos objectifs est de tout faire pour garder notre triple A : Action, Abnégation et Altruisme.**

Toujours avec un brin d'humour je dirai qu'à Chaumontel, nous revendiquons une qualité de vie et nous ambitionnons auprès des agences de notation

## APRÈS LE TRIPLE A UN TRIPLE « S »

- Services publics accrus,
  - Solidarité communale,
  - Soutien aux projets du mieux vivre ensemble.
- Et tout cela doit se faire en lien avec la Communauté de Communes ce que nous nous efforçons de faire, nous les représentants intercommunaux sur les points suivants :
- Voirie
  - Développement touristique
  - Mutualisation des services
  - Relais assistante maternelle
  - Bibliothèque
  - Aménagement et développement du territoire
  - Et nuisances aériennes

Et ce, en ne perdant pas de vue que la volonté des élus communautaires a été solidaire pour la non-augmentation des taux d'imposition et, la réalisation de tous ces projets.

C'est ce qu'on appelle : le principe de solidarité. Les communes les plus riches aident les communes les plus pauvres.

**« Être conscient de la difficulté permet de l'éviter »**

Notre objectif a été de faire en sorte que la rentrée 2012 se déroule dans les meilleures conditions possibles pour les 252 enfants fréquentant nos services scolaires et périscolaires. Le défi a été relevé, les moyens mis en place ont été satisfaisants.

L'installation d'un programme dit « à la carte » a été complexe et, finalisée avec succès ! Les témoignages des parents concernés sont pour nous la plus belle des récompenses.

Cette réussite, nous la devons en partie à un logiciel adéquat qui permet une bonne gestion administrative de ces services.

Prochamment, nous devons tous nous positionner pour la semaine des 4 jours et demi. Mais dans tous les cas de figures, qui supportera une fois de plus les frais de gestion occasionnés par ce changement ? Quand les gouvernements cesseront-ils de jongler entre le définitif et le provisoire ?

Tel un leitmotiv, le possible d'aujourd'hui, doit-il être l'impossible de demain ?

« La vieillesse est comparable à l'ascension d'une montagne. Plus vous montez, plus vous êtes fatigué et hors d'haleine. Mais combien votre vision s'est élargie ! » Citation d'Ingmar Bergman  
Comme chaque année, j'aurai une pensée particulière pour nos anciens, car ce sont eux qui font la plus grande part de notre bonheur et de nos joies, pour nous-même, parce qu'il ne faut pas s'oublier et, pour ceux qui sont dans la souffrance, quelle qu'en soit la raison.

Le Centre Communal d'Action sociale poursuivra sa politique et ses actions, en gardant le constant souci d'accompagner les plus démunis d'entre nous et ce, dans le respect du bon usage de l'argent public.

Tout cela est plus que jamais essentiel. C'est à nous, à nous tous qu'il appartient de faire front, de faire face et de réussir en ayant grand soin d'assurer nos responsabilités pleines et entières.

Je voudrais que nous ayons une pensée pour ceux qui nous ont quittés, souvent trop brutalement et parfois bien trop tôt, laissant leurs familles dans le deuil et dans l'incompréhension de ce qui leur arrive. Ils nous rappellent cruellement que nous ne sommes que de passage et ce message, aussi insupportable soit-il, doit nous inciter à mieux nous aimer dans le temps de vie qui nous est donné.

« Bon droit a besoin d'aide » écrivait Molière

Mes vœux vont aux représentants des associations, nombreux ici ce soir Vous toutes et tous qui, à la place qui est la vôtre, à votre façon, œuvrez pour le bien commun. Vous êtes un formidable vecteur de communication pour notre collectivité.

Je ne vais pas citer les associations car elles sont plus de 20 et toutes plus méritantes les unes que les autres. Mais, sachez que les manifestations que vous organisez sont d'une très grande qualité et reconnue par tous.

La politique de vos élus a toujours consisté à vous apporter tout le soutien possible pour vos activités.

Et comme chaque année, pour que la flamme ne faiblisse pas, j'invite celles et ceux qui ont envie de se dévouer à venir vous rejoindre.

Alors qu'ils représentaient 60 % de l'emploi dans le commerce de détail, au milieu des années soixante, les commerces de proximité, aujourd'hui ne représentent plus que 25 %. Une commune sur deux n'a plus de commerces implantés sur son territoire. Pourtant ces activités jouent indéniablement un rôle économique et social primordial au cœur de nos villages.

Nous le savons, nous y trouvons un accueil convivial et personnalisé, des services originaux. Chef d'entreprise, commerçants, artisans, professions libérales, permettez-moi de rendre hommage à vos professions. Je sais les efforts que vous accomplissez quotidiennement pour faire vivre ces secteurs d'activités indispensables à l'attractivité de notre commune.

Par ailleurs, je voudrais remercier certains d'entre vous, et, ils se reconnaîtront, car ils ont fait preuve d'une grande générosité dans le cadre de la semaine bleue du CCAS et, pour le grand concours Origami de Noël. Des projets ont pu être ainsi réalisés.

Mesdames et Messieurs, comme on le dit dans le commerce: santé, bonheur, et surtout, la marge en valeur!

Je tiens à remercier les services de l'État, la DDE, le Conseil Général, le Conseil Régional, les Syndicats Intercommunaux, la Communauté de Communes, qui nous apportent leurs services et bien souvent leur soutien.

Je me tourne maintenant vers nos Sapeurs-Pompiers. C'est toujours avec le même plaisir et la même fierté que je vous reçois ici.

Je m'adresse à vous dans un cadre résolument placé sous le signe de la solidarité. La solidarité, c'est en effet, la valeur que je retiendrais si j'avais à définir en un mot le monde des Sapeurs-Pompiers. Solidarité concrète, solidarité vécue, qui s'exprime au sein de votre grande famille, mais aussi dans l'affection que vous portent nos administrés.

Messieurs, pour votre engagement absolu au service de nos concitoyens en détresse, pour votre attitude exemplaire face aux dangers, pour le rôle indispensable que vous jouez à tout instant dans la vie de notre République, je vous témoigne une nouvelle fois mon estime et ma reconnaissance.

## IL N'Y A PAS DE PROSPÉRITÉ, NI DE LIBERTÉ SANS SÉCURITÉ

C'est fondamental.

Si je forge mon opinion sur les chiffres fournis par la Gendarmerie Nationale, nous pouvons nous réjouir de vivre dans un village qui ne connaît pas les taux de délinquance constatés ailleurs. Certes, jamais rien n'est parfait, mais nous pouvons cependant être satisfaits des résultats enregistrés pour, non seulement prévenir les actes de délinquance, mais poursuivre également les incivilités qui trop souvent créent le sentiment d'insécurité. Je remercie sincèrement tous les représentants de la Gendarmerie et notre police municipale. Soyez assuré de ma détermination nous poursuivrons ensemble les efforts engagés pour rétablir la tranquillité publique lorsque celle-ci est troublée par des comportements inciviques ou délictueux.

Quand un joueur marque des points, c'est parce que toute l'équipe lui a permis de se mettre en valeur. Lui tout seul ne serait rien, c'est le collectif qui fait la valeur individuelle.

Je voudrais insister sur le rôle important des employés municipaux, services techniques et espaces verts pour leur professionnalisme.

Car ils nous ont, une fois de plus, permis d'obtenir en 2012 deux distinctions :

- le prix de l'arbre pour le poirier Bezi de Chaumontel et
- le prix du fleurissement.

Ces 2 prix nous ont été décernés par le Conseil Général du Val d'Oise.

Je tiens également à souligner le travail remarquable effectué par les services administratifs sans lesquels l'équipe municipale ne pourrait voir ses nombreux projets menés à leur terme. Vous êtes les représentants, dans notre commune, d'un service public de haute qualité. Vous savez œuvrer avec beaucoup d'abnégation, vous répondez présents aux sollicitations des élus locaux et, vous savez ce que représente le service public pour nos concitoyens. Je voudrais insister sur le rôle important rempli par M. Hubert Gage, Directeur Général des Services pour la qualité et le sérieux de son travail.

À toutes ces personnes pouvoir, au moins une fois par an, mettre leurs actions en lumière, leur dire merci au nom de tous est vraiment quelque chose de légitime.

Je n'oublie pas évidemment dans mes remerciements ceux qui tous les jours avec moi réfléchissent et travaillent dur à mes côtés. Ils me secondent efficacement : **mes Adjointes en permanence sur la brèche, mes Délégués, et tous mes Conseillers Municipaux, qui ne sont pas en reste pour apporter leur pierre à l'édifice.**

Tous, de véritables réservoirs à idées, éléments de base de cette démocratie si précieuse.

Nous formons une équipe dynamique et consciente des rôles que chacun doit tenir pour améliorer le quotidien.

## NOUS ALLONS CONTINUER SÈREINEMENT À MENER UNE POLITIQUE FORTE ET RÉSOUE Tournée vers l'avenir

Mais je voudrais également dire que je suis et je resterai un Maire et une Femme libre et que la majorité municipale n'acceptera pas l'ingérence et le chantage que certains souhaiteraient introduire dans la gestion de notre commune.

Chaque jour impose un combat et chaque combat nécessite un effort et, chaque effort se nourrit de notre volonté, de notre enthousiasme.

Pour surmonter les défis immenses qui se dressent devant nous, nous avons besoin les uns des autres.

**Il est de mon devoir** de continuer à proposer des projets d'avenir structurants, qui renforceront l'attractivité de la commune et ses ressources financières

**Il est de mon devoir** de défendre et de développer les services publics de proximité que chacun est en droit d'attendre dans les domaines administratif, social, culturel et de sécurité.

**Il est de ma responsabilité** de préparer l'avenir et d'imaginer le « Chaumontel de demain », tout en défendant les conditions du vivre ensemble aujourd'hui

**Il est de ma responsabilité** d'aller de l'avant, même si certains rêvent de revenir en arrière...

Être élu c'est être responsable et, je pense que la politique doit rester le pouvoir de faire plutôt que la conquête ou la défense du pouvoir.

Mesdames et Messieurs, soyez assurés que votre Maire et vos élus, tout en défendant leurs convictions, agissons avec la même énergie, la même détermination et serons toujours à votre écoute. **Nous acceptons les critiques en dehors de toute polémique.**

Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent mais une confiance inébranlable en l'avenir.

Permettez, qu'à quelques jours du nouvel an chinois, qui sera placé sous le signe du bonheur, de la sagesse et de la prospérité, de vous livrer une pensée de Confucius, dont vous apprécierez certainement et la sagesse et l'humour :

« Lorsque tu fais quelque chose, sache que tu auras contre toi ceux qui voulaient faire la même chose, ceux qui voulaient faire le contraire et l'immense majorité de ceux qui ne voulaient rien faire. »

On n'atteint pas le ciel d'un simple saut mais nous construisons l'escalier pour l'atteindre. L'année 2013, sera une belle année, elle sera encore une des marches qui nous permettra d'atteindre nos objectifs pour construire notre avenir.

Pour 2013, l'année de la chance, je vous souhaite Mesdames, et Messieurs, Chers Amis, mes Chers Parents de trouver en vous l'audace et la force de réaliser vos rêves!

**Bonne année 2013**





## Concours des maisons fleuries: les récompenses

La remise des récompenses aux lauréats du concours des maisons fleuries s'est déroulée le 12 octobre 2012. Chaque lauréat a obtenu son lot sous la forme de chèques-cadeaux TRUFFAUT ainsi que des cadeaux complémentaires offerts par la Société Truffaut.

La Municipalité a remis également aux lauréats classés en tête du concours une partie de la production de notre apiculteur M. Waëltele.



Le classement des lauréats a été obtenu, comme en 2010, par les notes décernées par un jury indépendant de la Municipalité composé de Mmes BONNET, BRIQUET, KUZSNER et NOUAÏLLE qui sont passées devant les domiciles des participants afin d'apprécier leurs talents horticoles. Je les en remercie.

À cette occasion, la Commission Affaires Générales a tenu à féliciter les jardiniers de la Commune pour la qualité des fleurissements réalisés qui est reconnue par beaucoup de Chaumontellois, par des habitants des communes limitrophes et l'Office de Tourisme du Val d'Oise. Cette qualité de fleurissement contribue à mettre un peu de gaieté dans nos vies en cette période de crise.

La cérémonie s'est poursuivie autour d'un "pot" où chacun a pu transmettre ses expériences réciproques.

Pour le concours des Maisons fleuries de 2013 les personnes ne participant pas au concours qui souhaiteraient apporter leur aide à la tournée de notation sont priées de se faire connaître en Mairie.



### INSCRIPTION AU CONCOURS DES MAISONS OU BALCONS FLEURIS

Comme chaque année la municipalité organise son traditionnel concours des maisons ou balcons fleuris. **Les bulletins d'inscription sont à remettre en Mairie avant le 31 mai 2013 au plus tard.**

#### BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

.....

.....

Les inscriptions peuvent se faire sur papier libre.



## Un bassin d'orage pour protéger la rue des Fileuses

Deux pavillons en bas de la rue des Fileuses ont été au cours de ses dernières années régulièrement inondés lors de fortes précipitations. Les inondations de ces deux pavillons résultent d'une part, de la forte dénivellation des rues de la Source et des Fileuses et d'autre part, de l'imperméabilisation des sols liée à l'urbanisation. Ces deux facteurs entraînent un ruissellement important et une augmentation du débit de pointe des eaux pluviales.

Les inondations sont amplifiées par le rétrécissement en Diamètre Nominal 200 mm (DN) de la tuyauterie de liaison entre le dernier avaloir de la rue des Fileuses et le collecteur d'eaux pluviales situé dans la sente de la Fontaine.

L'objectif de l'aménagement est de stocker à la source les eaux pluviales et de limiter les rejets vers le collecteur d'eaux pluviales.

Les travaux projetés par le SIABY consistent :

- À la mise en place de deux caniveaux à grille et l'abaissement des bordures de chaussée pour permettre l'engouffrement des eaux dans les caniveaux à grille;
- Au remplacement de la canalisation existante DN 200 par une en DN 400 pour éviter toute mise en charge du réseau;
- À la création d'un bassin de rétention de 500 m<sup>2</sup> environ dans la pâture cadastrée AE330.



Suite à la réunion du Conseil Municipal du 20 novembre 2012, la Famille Dequidt, propriétaire de la parcelle cadastrée AE330 a accepté de vendre à la Commune et à l'amiable les 1000 m<sup>2</sup> nécessaires à la réalisation du bassin de rétention au prix de 26 euros/m<sup>2</sup>. Ce prix a été déterminé par la Direction Générale des Finances Publiques Division missions domaniales.

Une consultation pour la réalisation des études a été lancée début septembre auprès de 4 Bureaux d'études pour :

- L'établissement d'une note d'étude pour la vérification des données d'entrées (Diamètre tuyauterie et volume bassin);
- Tous les plans de réalisation;
- Les relevés topographiques et géotechniques
- Le dossier de déclaration "Loi sur l'eau"
- La réalisation du dossier de consultation des Entreprises.

Après analyse des offres, la Sté CAIHS a été reconnue la mieux disante pour un montant de 14 712 euros HT. Une réunion tripartite entre la Sté CAIHS, la Famille Dequidt ou son représentant et la Mairie sera organisée très prochainement afin de valider le positionnement du bassin.

Les coûts, en euros HT, pour la réalisation complète de cette opération s'élèvent à :

- Ingénierie : 14 712 euros
- Travaux (estimation SIABY en 2006) : 234 630 euros
- Suivi du chantier (montant estimé) : 15 000 euros
- Coordination sécurité (montant estimé) : 2 500 euros
- TOTAL : 267 842 euros arrondis avec aléas à 270 000 euros**

Le projet est subventionné à une hauteur de 30 %. Une pétition signée par 34 foyers est parvenue en

Mairie le 7 décembre 2012 contre la création d'un bassin de récupération des eaux de pluie sur la zone dite "La Fontaine".

**Cette pétition évoque 2 sujets :**

- Un avis sur l'ouvrage appelé "Échelle à poissons" en amont du château;
- La création du bassin de récupération des eaux de ruissellement provenant des rues de la Source et des Fileuses.

Pour rappel, la gestion des eaux pluviales sur la Commune est réalisée de la façon suivante :

- **Échelle à poissons :** elle a pour but d'éviter les inondations de 3-4 pavillons des rues du Val d'Ysieux et de l'Ysieux qui se produisaient régulièrement. Depuis la mise en service de l'ouvrage plus aucune inondation n'est survenue dans les pavillons pré-cités.

Comme mentionné ci-dessus, ces eaux pluviales proviennent principalement de l'imperméabilisation des sols des communes de Survilliers, Fosses et Marly la Ville. En conséquence, nous n'acceptons pas la formulation "réalisé en dépit du bon sens par le SIABY" écrite par le rédacteur de la pétition. Une question se pose : Quelle est la compétence du rédacteur dans le domaine de la gestion des écoulements gravitaires de l'eau pour porter un tel jugement ?

L'ancien ouvrage, qui était devenu obsolète, adoptait le même principe que celui qui a été reconstruit. Les seules différences sont que le batardeau de répartition des débits entre le lit naturel de la rivière et la déviation a été remplacé par 2 vannes guillotines réglables et que le dénivelé d'1 mètre en aval du batardeau sur lit principal de la rivière a été remplacé par une échelle à poisson.

Pour preuve, l'échelle à poisson est en service depuis 2009, c'est la 1<sup>re</sup> année que quelques Administrés se plaignent de la recrudescence de moustiques.

**Quant à la zone d'expansion des eaux, elle est identique ;** c'est-à-dire une zone identifiée depuis toujours comme zone humide, donc comme génératrice de naissance de moustiques.

Comme nous l'indiquions dans le *Petit Chaumontelois n° 35*, le mois de juillet pluvieux que nous avons connu cet été a favorisé, je le reconnais, une prolifération de moustiques.

Bassin d'eaux pluviales de la rue des Coteaux : ce bassin du type à infiltration a été créé lors de la création de l'urbanisation des Coteaux, des Brûlis pour recueillir **uniquement** les eaux pluviales en provenance des rues des Coteaux, du Chauffour et du Bois Jeannette. Sauf erreur de ma part, nous n'avons pas souvenance

qu'il y ait eu des pétitions ou manifestations à cause des moustiques générés par ce bassin avec des maisons situées à moins de 50 mètres.

- Bassin de la zone de la Fontaine : les rues de la Source et des Fileuses possèdent des pentes telles que toutes les eaux pluviales de ruissellement se dirigent vers les 2 pavillons du bas de la rue des Fileuses. Lors de la conception du lotissement, il est certain que le promoteur de l'époque aurait dû concevoir un bassin identique à celui du bas de la rue des Coteaux.

L'installation actuelle est conçue de la façon suivante :

- Tuyauterie DN 200 du dernier regard de la rue des Fileuses jusqu'à celui situé à l'intersection de la sente de la Fontaine et la rue de la Guillotte;
- Tuyauterie DN 300 du regard situé à l'intersection de la sente de la Fontaine et la rue de la Guillotte jusqu'à la rivière.

Le problème qui se produit dans la rue des Fileuses est que le diamètre de la tuyauterie est trop petit pour évacuer toutes les eaux pluviales ruisselées (phénomène de l'entonnoir qu'on remplit trop vite)

**Face à ce problème, 2 solutions étaient envisageables :**

- la première consistait à remplacer la tuyauterie DN 200 par un DN 400 de la rue des Fileuses jusqu'à la rivière soit 358 mètres. Indépendamment du coût d'une telle opération, cette solution est très fortement déconseillée par l'Agence de l'eau et les Services de l'État, voire interdite, lorsque la potentialité d'apport d'eau en grande quantité est forte car elle génère des inondations en aval du point de rejet. Pour Chaumontel cela équivaudrait, en quelle sorte, à rendre inefficace l'échelle à poisson.
- la seconde est celle que les différents bureaux études ont préconisé (remplacement tuyauterie sur 70 mètres + bassin + vanne d'exutoire).

Par ailleurs, en fonction de l'étude géotechnique qui déterminera la nature du sol et sa perméabilité, le bassin sera de type à infiltration ou à stockage provisoire.

Les propriétaires du pavillon dont le sous-sol a été inondé cet été avec 30 cm d'eau, avec toutes les conséquences sur leur mobilier, attendent avec impatience la réalisation des travaux

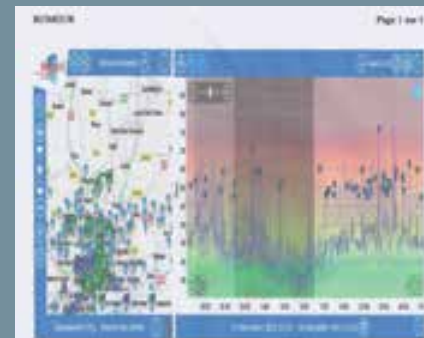
En conclusion, quand on ne connaît pas les tenants et aboutissants il est très facile de faire des pétitions et d'obtenir des signatures.

## La station de mesure de bruit est en service

La station de mesure de bruit "BRUITPARIF" est en service depuis le 6 décembre 2012. Vous pouvez à tous moments connaître le niveau de bruit émis par les avions survolant notre Commune en vous connectant sur le site internet de BRUITPARIF à l'adresse suivante : <http://www.bruitparif.fr/reseau-mesure>. Cliquez sur l'icône "Site rumeur"

Puis cliquez sur le repère bleu correspondant à la Station de mesure de Chaumontel

Une page apparaîtra avec le graphique de tous les niveaux de bruits mesurés et une nomenclature indiquant pour chaque avion : son heure de passage, durée, son niveau de bruit moyen et maximal émis en db (A), l'émergence, son origine, et le codage.



## La bibliothèque au rendez-vous de la Fête du Livre

Vendredi 23 et le samedi 24 novembre s'est déroulée la 29<sup>e</sup> Fête du livre, exposition-vente de plus de 2500 ouvrages neufs pour tout public. Pour la deuxième année, nous avons ouvert sur 2 jours, répondant ainsi à une attente révélée de nos fidèles clients.

### AU PROGRAMME :

- L'exposition-vente de plus de 2500 ouvrages de qualité, fournis par notre partenaire « Livres et Récré ». Vous connaissez sûrement, c'est cette si sympathique librairie située rue de la République et sa si dynamique librairie.



- La présence de l'écrivain et poète François Seine qui après être intervenu dans les classes de la maternelle (récitation de poèmes par les élèves et atelier d'écriture), est venu nous rejoindre à la Fête du Livre et a dédié ses ouvrages.



- Cécile Froidurot, magnifique illustratrice a initié les enfants au dessin.
- Mireille Mirej, éditrice du « Pré du Plain », qui grâce à sa superbe collection de recueils initie les enfants à la découverte du livre à mettre dans sa poche.

Le tout dans la salle d'accueil de la maternelle, magnifiquement décorée par les enfants sur le thème retenu cette année : les différences.

Organisée par l'équipe bibliothèque et les enseignants, la Fête du Livre reste avant tout une animation culturelle pour notre village, une occasion de rencontrer nos bénévoles et les équipes enseignantes.

Résultat, nous avons, malgré les difficultés financières que rencontrent nos concitoyens, vendu 510 livres. Un pourcentage sur ces ventes, ainsi dégagé, nous permettra d'acheter de nouveaux ouvrages augmentant ainsi le fonds de notre bibliothèque.

Nous voulons ici remercier les Chaumontellois fidèles lectrices et lecteurs venus toujours aussi nombreux, tous les « bras » qui nous ont aidés à monter cette exposition et le personnel des ateliers municipaux.

### ET LA BIBLIOTHÈQUE DANS TOUT CELA ?

Elle rencontre un succès considérable. Adultes et jeunes de Chaumontel ont découvert une bibliothèque, agréable par sa clarté et la qualité des livres proposés (plus de 12 000 ouvrages).

Nous y rencontrons couramment des parents venant passer un moment avec leurs enfants.

Au risque de me répéter, j'adore cette citation de Daniel Pennac : « Le temps de lire, comme le temps d'aimer, dilate le temps de vivre. »

**Malgré tout, nous avons un problème d'effectif de bénévoles et serions très heureux d'accueillir toute nouvelle personne aimant les livres, les contacts avec les enfants et qui souhaiterait nous aider dans le développement de la lecture au sein de notre commune.**

Venez rejoindre notre équipe dynamique.

R. Berthet  
Président de la bibliothèque



## Billard Club: ils ont brillamment joué

La fin de l'année s'est terminée par les finales du concours du « casin individuel » commencées en automne dernier. De beaux matchs acharnés ont ponctué cette compétition où les vainqueurs furent des joueurs expérimentés adhérents du club depuis plusieurs années.

Pour les non-initiés, au « casin » on ne valide les points que s'ils sont réalisés selon l'annonce préalable du joueur, soit en direct, une bande, 2

bandes, 3 bandes.... Si, par exemple, un joueur annonce 2 bandes et qu'il réalise le point en faisant 3 bandes, il perd le point et passe la main à son adversaire,

Fabrice Delcourt, le vainqueur de la grande finale réalisa son quota en un temps record qui laissa son adversaire Frédéric Lefevre sans possibilité de le rattraper au score

Quant à la finale de consolation, qui regroupait les joueurs ayant perdu au premier tour, elle opposa le vainqueur Gilbert Ruot, à André Blomme dans un match indécis puisque 2 petits points seulement les ont séparés de la victoire.

Les quatre participants à ces finales, en photo ci-dessus, se sont rencontrés devant un public nombreux de plus de 20 personnes dans la salle et chaque adhérent a pu apprécier certains points merveilleux ou chanceux réalisés par les joueurs.

Par ailleurs, le match retour opposant le Club de Chambly



au Club de Chaumontel a eu lieu en octobre et la victoire finale revint à notre Club. En effet, après le match nul réalisé à Chaumontel à l'aller (2 à 2) notre Club gagna sur le score de 3 à 1 au retour à Chambly.

Les joueurs de Chambly sont avides de revanche et nous organiserons de nouveaux matchs inter-clubs, toujours enrichissants, très prochainement.

Michel LUNDY  
Président du Billard Club





## Les vœux de Martine Latreille



Martine LATREILLE vous souhaite à tous une excellente année 2013!!!! Santé, joie et bonheur!!!!

Comédienne et coach vocal je reste à votre entière disposition (le lundi après-midi et le mercredi sur R.V.); par ailleurs je dispense un Cours d'Art Dramatique et de Diction et d'actorat du cinéma tous les lundis de 17h00 à 19h15, à la salle d'activités de Chaumontel.

Le but de mon enseignement est la FORMATION EN COMMUNICATION ORALE, COMPORTEMENTALE ET PRISE DE LA PAROLE DANS TOUTES LES CIRCONSTANCES DE LA VIE (qui reprend toutes les techniques du travail d'acteur: respiration, diction, improvisation, travail de la voix parlée et chantée, développement de la mémoire).

Comment vaincre sa timidité? Apprendre à gérer son stress?

**En un mot: « ASSURER SA RÉUSSITE PAR LA CONFIANCE EN SOI ».**

Tél. : 06 86 22 92 77

## Club de l'Amitié

L'année 2012 s'est terminée pour notre club, le 19 décembre dernier par un goûter amélioré ponctué de nobles bulles. Un jeu d'orgue est venu ravir nos oreilles pour nous accompagner pendant la dégustation.

Avant de repartir, il a été distribué à chacun de nous un joli sac de Noël rempli de victuailles que nous avons partagé avec nos proches. Nous nous disons à bientôt; notre séparation ne fut pas bien longue, puisque nous nous sommes retrouvés à Paris, au théâtre Édouard 7, pour une pièce intitulée *Comme s'il en pleuvait*; une histoire de billets de banque avec Pierre Arditti et Évelyne Buyle. Encore une agréable après-midi!

Comme chacun peut le constater, le club de l'Amitié n'est pas triste et, nous serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents, le mercredi à partir de 15h00. Pendant les travaux de la salle Polyvalente, notre salle de réunion sera à côté de l'Église, celle-là même où sont donnés les cours de Catéchisme.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, bonheur et vous souhaitons d'agréables surprises pour cette année 2013 avec un 13 qui, soi-disant, est le chiffre de la chance!

**Christiane BOISEAUBERT,**  
Conseillère Municipale

## A.S. Chaumontel-Luzarches Football

Le tournoi de l'école de football s'est déroulé les 27 et 28 octobre au stade de Chaumontel et a accueilli 600 enfants sur les 2 jours. Ce tournoi qui s'est déroulé sur les catégories des 6-7 ans, 8-9 ans, 10-11 ans, 12-13 ans et 14-15 ans a été un grand succès grâce au travail de tous les bénévoles du club et d'un magnifique week-end ensoleillé.

Un stage de « futsal » a été organisé pendant les vacances de Noël dans le gymnase du COSSEC de Luzarches pour les enfants de 9 à 14 ans.



## L'amicale des Boules Lyonnaises vous informe



Si vous êtes intéressés par cette discipline, contactez M. André RETHORE au 0134 71 05 29 ou venez assister aux concours que nous organisons au stade de Chaumontel en mai, juillet et septembre 2013.

Jean-Pierre RIVIÈRE  
Président du Club



Connaissez-vous l'Amicale des boules Lyonnaises de Chaumontel? L'ABC existe depuis 55 ans et compte 19 membres. La boule lyonnaise est un sport convivial, ouvert à tous et à toutes, qui nécessite de l'adresse, de la discipline et le respect de l'adversaire.

Les déplacements de nos compétiteurs s'effectuent principalement en régions Ile-de-France, Nord Picardie, mais aussi lors des concours nationaux tels que Lyon (69) ou Saint-Savin (89) qui rassemblent plusieurs milliers de joueurs.

Trois joueurs de Chaumontel se sont particulièrement distingués cette saison :

- Messieurs FRENOT et FERNANDEZ, associés à Bourges à deux joueurs du club de Montmorency, se sont qualifiés en finale face à une équipe de 1<sup>re</sup> division nationale comptant en son sein un ex-champion du monde (Bruno PEYRAS).
- Messieurs FERNANDEZ et André RETHORE ont remporté le concours de Villers Saint-Sépulcre (60)

## Équitation Centre Équestre du Bois de la Noue



Le Centre d'Équitation du Bois de la Noue de Chaumontel s'est particulièrement distingué dans les Espoirs du concours complet en tournée des As à RODEZ.

Les cavaliers de l'association, ont brillamment participé à la tournée des AS de CCE (Cross) à RODEZ, pour sa première tournée des As Poney, saison 2012-2013, 7 enfants engagés et 5 podiums et deux 4<sup>e</sup> places.



## L'association Les mains magiques

### Rallye pédestre



Le samedi 13 novembre, le ciel déverse des torrents d'eau qui nous obligent, la mort dans l'âme à annuler notre rallye et le reporter au 20 novembre.

Ce jour-là, le temps est maussade et froid mais... il ne pleut pas. Pourtant, les participants, cependant moins nombreux qu'à l'accoutumée, ne se départissent pas de leur bonne humeur et répondent brillamment aux questions relatives à la gastronomie et au goût posées cette année.

À mi-parcours, petite collation et identification olfactive de différentes herbes aromatiques font une courte pause très appréciée.

À l'issue de cette randonnée, les meilleures équipes sont récompensées et nous nous retrouvons tous autour du traditionnel verre de l'amitié.

### Marché de Noël et ses gourmandises

Malgré un temps frisquet, nombreux furent les visiteurs venus admirer les petits « chef-d'œuvre » de nos créateurs et faire leurs achats de mets raffinés en vue des fêtes de fin d'année.

Les enveloppes vendues au profit du Téléthon, toutes gagnantes, connurent un vif succès.



La restauration sur place fut également très appréciée : délices orientaux de Djamila, tartiflette du Lions Club et vin chaud embaumant la cannelle offerts par la Mairie.

Comme à l'accoutumée, le Père Noël et Saint Nicolas distribuèrent des friandises aux nombreux enfants enthousiastes venus les voir

pour « de vrai » et leur confier, parfois, leurs espoirs pour la nuit de Noël.

Pour la première fois, deux associations Chaumontelloises, que nous remercions vivement, se sont associées, le temps d'une prestation, à notre manifestation : danseuses orientales, adultes et petites filles très gracieuses le samedi et, le dimanche, un dynamique groupe de « country ». Tous furent vivement applaudis.

Bonne année et... À L'ANNÉE PROCHAINE !

Si vous souhaitez nous rejoindre pour faire de la peinture sur porcelaine ou sur bois, n'hésitez pas à me contacter au 06 07 54 90 05

À très bientôt.

Marguerite FONT



- Quentin GONZALEZ avec « MAEVA » du Bois de la Noue finit 1<sup>er</sup> de l'épreuve B Élite.
- Margot FAUVEL avec « PITCH HIGH DUNDEE », pour sa première participation en D1 finit 1<sup>er</sup> de l'épreuve.
- Clémence SCHIRCK avec « MIKADO d'ARQUETAN » finit 3<sup>e</sup> de la D1, soit le premier podium D pour ce couple.
- Laurine LAFORGE avec « NATIVE DE MARRAY », pour une première participation tournée des As D, finit 4<sup>e</sup> de l'épreuve.
- Claire MARINE SEUX avec « KOUKOUNIE DE MOLENE », pour sa première participation en D Élite finit 2<sup>e</sup> de l'épreuve.
- Marine BOLLERET avec « PERLE » du Bois de la Noue, pour sa première participation en grand prix finit 2<sup>e</sup> de l'épreuve.
- Lucie DEMONET et « NON STOP DE MOLENE », finit 4<sup>e</sup> de l'épreuve Grand Prix.

Deux de ces jeunes compétiteurs intègrent la longue liste et vont participer au stage fédéral organisé par la Fédération sous la houlette d'Emmanuel QUITTET entraîneur national. Il s'agit de Lucie DEMONET et son poney NON STOP DE MOLENE (le couple a couru les championnats d'Europe à Fontainebleau en juillet 2012) et de Marine BOLLERET et sa ponette « PERLE » du Bois de la Noue.

Un grand bravo à tous ces jeunes champions passionnés d'équitation, mais aussi au Centre Équestre du Bois de la Noue de Chaumontel pour ces très bons résultats.

André LEFEVRE

## TEAM BIKE CHAUMONTEL. T.B.C.

*Le team sera soutenu par une équipe municipale enthousiaste, un bureau composé d'une équipe expérimentée, un partenaire cycle local – JOB BIKES CHAUMONTEL – et des partenaires privés pour nous soutenir financièrement.*

Notre club cycliste TEAM BIKE CHAUMONTEL est affilié à la F.F.C.

Le panel des disciplines offertes : la Route, le V.T.T compétition, le Cyclo-Cross et la Piste.

Notre objectif principal vise à offrir à ses membres une ambiance amicale, dynamique dans un contexte structuré et sécuritaire.

Que vous soyez débutants ou que vous recherchiez un nouveau défi, le T.B.C. saura répondre à vos besoins avec son équipe de terrain.

Vous bénéficierez d'un encadrement de qualité offert par nos enseignants certifiés par la Fédération Française de Cyclisme.

Nos 3 enseignants diplômés auront à cœur de faire progresser les adhérents, les soutenir et les encourager.

Lors des séances d'entraînement ou lors des compétitions, nos enseignants qui pratiquent toujours la compétition seront à vos côtés sur le vélo, ils vous accompagneront dans l'effort, un vrai travail d'équipe pour vous permettre d'accéder à la victoire.

Les activités du club s'axeront autour des compétitions F.F.C. de l'Ile-de-France, avec quelques participations à des épreuves de cyclo sportives nationales de renom.

### PREMIERS RENDEZ-VOUS DU CALENDRIER 2013 :

- **Les 3, 10, 17 mars 2013**, courses - 3<sup>e</sup> cat, Juniors et Départementales Open en Ile-de-France.
- **Dim. 24 mars 2013** - MONTÉLIMAR - La CORIMA DROME Provençale - Cyclo sportives 141 km.

### L'ÉQUIPE D'ENSEIGNANT TECHNIQUE EST COMPOSÉE :

- **Gérard ZANKO/Président/Licencié à la F.F.C. depuis 28 ans**
- **Conseiller Technique Départemental de Seine Saint-Denis** de 1992 à 1998 pour la D.D.J.S du 93.
- **Responsable des séances de piste** à la CIPALE pour les Mercredis Populaires en 1994.
- **Encadrement sur la piste de l'I.N.S.E.P. des Cadets/Juniors/Espoirs** pour le Comité d'Ile-de-France entre 1990-1998.
- **Directeur Sportif de l'équipe professionnelle féminine E.S.G.L.** saison 2007-2008.
- **12 victoires sur route**, niveau national de 1990 à 1995,
- **Laurent ROUSSEL/Trésorier/licencié FFC depuis 27 ans**
- **BF1/spécialiste route**
- **Plus de 50 victoires routes**, niveau national de 1986 à 1995, 2000 à 2004.
- **Champion de France corporatif** en 2003.
- **Julien ORBETI/Membre Correspondant F.F.C./licencié FFC depuis 7 ans**
- **BF1/spécialiste V.T.T. compétition et Cyclocross**
- **6 victoires en V.T.T. compétition** en Coupe Île-de-France
- **10 Victoires en Cyclocross**, niveau régional

**La pratique du cyclisme vous intéresse, vous voulez goûter à la compétition, participer à de belles épreuves de masse, contactez-nous :**

**Gérard ZANKO président :**  
06 15 80 48 88

**Laurent ROUSSEL trésorier :**  
06 82 67 86 81

**Julien ORBETI : au magasin JOB BIKES**



### INFO DE DERNIÈRE MINUTE

Le Vice champion régional 2012 en 3<sup>e</sup> catégorie, Olivier TAHON rejoindra pour 2013 le TEAM BIKE CHAUMONTEL.

## Nouvelle Association (Team Bike Chaumontel)

Une nouvelle association TEAM BIKE CHAUMONTEL a été créée en octobre 2012. Elle est affiliée à la Fédération Française de Cyclisme et son but est de promouvoir le cyclisme sous toutes ses formes, et principalement le cyclisme sur route.

La Commission Association qui s'est réunie le 5/11/2012 a émis un avis favorable pour une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour participer au développement de cette association. Cette somme a été validée par le Conseil Municipal du 20/11/2012.

Bienvenue et bonne chance à Monsieur Gérard ZANCO, Président de cette association ainsi qu'à toute son équipe. Cette association recrute actuellement des coureurs souhaitant faire de la compétition. Toutes les personnes intéressées peuvent contacter le Président au 06 15 80 48 88.

## Succès du thé dansant

Le Comité des fêtes a organisé le 14 octobre 2012, pour la deuxième fois, un thé dansant.

L'après-midi s'est déroulée dans une très bonne ambiance, avec plus de participants que l'année précédente. L'orchestre a joué une musique variée, danseurs et danseuses ont manifesté, chacun à leur façon, joie, sourire et détente. Toutes et tous ont pu apprécier tant les rafraîchissements que les pâtisseries.

Pour vous distraire et passer un moment agréable, nous vous donnons rendez-vous en octobre 2013.

**Nicole SCIPIONI**  
Présidente du  
Comité des Fêtes





## Vive le Roi, vive la Reine

L'équipe du CCAS a été heureuse d'accueillir les 143 Chaumontellois qui ont participé à la dégustation de la traditionnelle « Galette des Rois » et, a présenté ses meilleurs vœux.

Un grand remerciement au nouveau Directeur du Restaurant Le Campanile, M. A. BOURRE, pour avoir généreusement offert les galettes.

Dans une ambiance très conviviale et sous l'orchestration du groupe « Archipel », tous les participants ont bien commencé l'année 2013 aux rythmes des valse et autres tangos...

Les têtes couronnées ont posé pour la photo souvenir !



## Sortie dans le Paris des lumières

6 décembre 2012. C'est l'heure où tout est sage même pour le 3<sup>e</sup> âge.

“ Quand sonne Noël, le car de Chaumontel prend la direction des illuminations

Les yeux scintillant de mille étoiles découvrent Paris comme une toile

Les yeux levés ver le ciel

Scintille la tour Eiffel

Paris brillant de mille feux

Bateau habillé d'or et d'argent

Flotte sur l'eau nos rêves d'enfants

Mais avant de partir au pied de cette grande dame

une agréable surprise

Champagne et friandises

Le marchand de sable est passé

L'heure de rentrer a sonné

Pour un dernier tour commenté de Paris illuminé

La nuit s'achève les têtes pleine de rêves

C'était la belle nuit de Noël à Chaumontel.

”

Betty Hanauer-Beasley



## Repas de Noël



Toute personne inscrite au C.C.A.S avait le choix entre la participation au repas-spectacle ou la remise d'un colis aux saveurs de nos régions.

Cette année, le thème retenu pour le repas de Noël était parfumé aux saveurs de Tahiti...

Le spectacle haut en couleurs a réjoui hommes et femmes grâce aux prestations des danseuses et à la remarquable stature du danseur...

L'une des danses traditionnelles de Tahiti est le « Tamure » (en français le Tamouré). Il désigne un duo homme-femme où l'homme bâte des cuisses dans un mouvement de ciseaux et, la femme roule des hanches.

Des « volontaires » choisis par les danseuses et le danseur se sont livrés à une démonstration qui restera dans les mémoires!

Cependant, une question a été soulevée par de nombreux invités: Que portait le danseur sous son pagne??? Ayant questionné ce dernier à ce sujet, il m'a assuré qu'il ne portait rien! Mais là, je peux vous certifier que je ne suis pas allée vérifier!!!!

Quant au repas, tous les convives l'ont apprécié et se sont réjouis de ces heureux instants de partage et de bonne humeur! Tous sont repartis avec un beau set de table aux couleurs de notre commune, réalisé par M. Nathan Grichy de la Sté EDITGRAPH à Chaumontel.

À l'année prochaine !!!





## Vacances de la Toussaint accueil de loisirs : cantine - périscolaire - mercredis

« ART'ATTITUDE » a été le thème pour les dernières vacances de la Toussaint à l'Accueil de Loisirs « LES FARFADELLES » ; Les enfants ont pu découvrir et développer leur créativité et ce, à travers la peinture.

De nombreuses activités étaient inscrites au programme, et départagées selon l'âge des enfants à travers différents groupes (petits - moyens - grands). Ainsi, ils ont pu effectuer des jeux sportifs et amusants à l'intérieur comme à



l'extérieur, et aussi s'exercer à la cuisine pour les gourmands et gourmandes.

**Mardi 30 octobre 2012**, nous sommes partis en sortie à la **PLAINE OXYGÈNE** située au MESNIL AMELOT. Il y avait un superbe espace aquatique inondé de lumière et un espace « aire de jeux » exceptionnel pour les enfants de 2 à 12 ans. Le matin, les enfants ont pu jouer dans cette aire de jeux (Pont de singe, piscines à boules, karting pour enfants, parcours aventures) et l'après-midi, baignade! C'était une très agréable sortie où tous les enfants se sont bien dépensés et surtout bien amusés.



**Le mercredi 31 octobre**, nous avons respecté la tradition d'Halloween et participé à un inter-centre à Luzarches avec plusieurs « Accueils de Loisirs ».



Entre sports et jeux, le groupe des grands a participé tout au long de la journée sur le thème de « **HARRY POTTER** ».

Mise en place par les animateurs de Chaumontel et l'Accueil de Loisirs de Luzarches, l'organisation a été un vif succès. Les enfants se sont déplacés à vélo jusqu'à l'inter-centre, puis petit-déjeuner entre Harry Potter et Merlin! D'autres animations ensuite sur le thème de la magie (Quiz sur le film d'Harry Potter, relais du balai magique,...) L'après-midi s'est terminée par un goûter, suivi d'une remise de magnifiques figurines d'animaux et une distribution de bonbons. Les enfants ont passé un moment inoubliable!

Le même jour, en fin d'après-midi, les petits et les moyens se sont préparés pour le **grand défilé d'Halloween** dans les rues de Chaumontel avec leurs déguisements de monstres, de sorcières, de vampires, de diables, de citrouilles et autres... Ils ont voulu faire peur à tous les Chaumontellois! Beaucoup ont tremblé en entendant « des bonbons ou la vie! » ils ont donc récolté des centaines de bonbons!!!

**Le mercredi 7 novembre**, la journée passée au **château d'Auvers** fut très enrichissante. Magnifique château où l'on a pu découvrir de grands peintres et de magnifiques tableaux de Monet, Manet, Van Gogh... à travers leurs peintures.

Les grands ont pu découvrir les salles du château au milieu des décors reconstitués de la vie parisienne au dix-neuvième siècle, et des ambiances sur le thème des Impressionnistes.

### NOËL

**Tous les enfants ont participé à la décoration de Noël à l'Accueil de Loisirs**: des sapins illuminés de boules et de guirlandes, des bonhommes de neige aux murs qui rappellent la saison de l'hiver, et un Calendrier de l'Avent confectionné en animation bien rempli de bonbons et de gourmandises.

**Jeudi 20 décembre, il y a eu un repas de Noël** à la cantine: bon repas, délicieux gâteau et Père Noël en chocolat.

Les petits et les moyens ont participé à une visite guidée du Village sur les pas du célèbre peintre Vincent Van Gogh. L'après-midi fut consacrée à la découverte des jardins du château avec des parcours animés et très intéressants.

**Rétrospective rédigée par l'équipe d'animation**: Laurent, Delphine, Vincent, Marie, Gaëlle, Elodie, Mathilde

### URGENT

**LES VACANCES DE FÉVRIER  
À L'ACCUEIL DE LOISIRS  
DU 2 AU 16 MARS 2013**

Les vacances d'hiver approchent, l'équipe d'animation propose à vos enfants des vacances sous le thème de la saison de l'Hiver, au travers d'activités manuelles, de jeux sportifs et de sorties amusantes!

**INSCRIPTIONS:  
du lundi 4 février  
au mercredi 20 février 2013**



## Sport en filles du 7 novembre 2012



Après un départ à 7 h 30 et plus d'une heure de route avec un temps un peu frais, nos 14 jeunes filles pleines d'énergie ont participé à Sport en Filles « Automne » à St Quentin en Yvelines.

Accueillies par un petit-déjeuner afin d'être en forme, elles ont commencé par 30 mn d'échauffement et ont été prêtes pour effectuer durant 2 heures, plusieurs pratiques sportives telles que : l'athlétisme et le sabre, pour terminer la matinée par une leçon de secourisme.

À 12 h 30, elles se sont retrouvées autour d'un repas où elles ont pu échanger leurs impressions.

À 14 h, ces sportives se sont déhanchées sur les rythmes endiablés de la Zumba et du Djembé.

L'après-midi se poursuivait sur le terrain de rugby pour une partie pas facile pour un sport plutôt masculin.

Ensuite, direction le lac pour un tour en canoë. Pendant une demi-heure, elles ont apprécié cette promenade qui clôturait une journée bien remplie de bonnes surprises.

Félicitations à nos jeunes Chaumontelloises pour leur bonne humeur, et leur tenue toujours aussi appréciée au sein du Comité Olympique Sportif d'Ile-de-France (CROSIF).

Venez toujours aussi nombreuses à la prochaine sortie Sport en Filles Hiver le 5 mars 2013 à la base de loisirs de Torcy.

Christiane BOISEAUBERT  
Véronique PETIT



## Information sur Sport en filles et Sauv'nage pour l'année 2013

À chaque nouvelle saison, depuis 4 ans, les activités sportives proposées par la Municipalité confirment et amplifient le succès que nous rencontrons auprès de nos jeunes Chaumontelloises. Il s'agit d'un plaisir entièrement partagé et de moments passés inoubliables.

Toutefois, à notre plus grand regret, l'année 2013 connaîtra 2 rendez-vous au lieu des 4 habituels.

- Le 5 mars 2013 « Sport en Filles » HIVER à Torcy
- Le 29 octobre 2013 « Sport en Filles » AUTOMNE à St Quentin en Yvelines.

En effet, les dates des manifestations Sport en Filles « ÉTÉ » et Sauv'nage ont été reportées sur décision du

CROSIF, à la fin août en raison du « RAMADAN », fête religieuse musulmane. Le Comité Olympique Sportif d'Ile-de-France a considéré qu'il n'y aurait pas assez de jeunes pour ouvrir une session début juillet.

En conséquence, nous nous devons de prendre une décision. Confrontés au risque d'un faible nombre d'inscriptions au regard des congés annuels, ainsi qu'au coût engendré pour le transport en autocar, nous avons pris la décision de ne pas inscrire notre commune pour ces deux dates. Croyez bien que nous le regrettons vivement.

Véronique PETIT



## De Stenay à Sedan

Les 14 et 15 novembre 2016, nous partons à la découverte de Stenay et de son célèbre musée européen de la bière. Le conférencier nous fait découvrir de façon magistrale les secrets de la fabrication de la bière telle qu'elle est élaborée dans la région. Nous terminons la visite par une dégustation de trois bières aux saveurs différentes et chacune remporte, selon les goûts, les faveurs des uns ou des autres. Nous en profitons pour apprécier les célèbres madeines de Stenay.



Nous prenons ensuite la route pour Sedan. Nous allons y découvrir le château fort dans lequel est prévue notre nuitée. L'aspect austère du bâtiment cache en fait un complexe hôtelier remarquable car un véritable hôtel a été construit derrière les épaisses murailles laissant apparents quelques témoins du passé. Avant le dîner nous sommes conviés à une visite nocturne du château, à la lueur des flambeaux. Nous passons successivement des salles souterraines aux niveaux supérieurs par des couloirs étroits au sol battu depuis toujours par les occupants du lieu.



Que dire des chambres superbes sinon que nous avons vécu là quelques heures « de la vie de château ».

Le lendemain après un petit-déjeuner complet, nous dirigeons vers la province du Luxembourg en Belgique en traversant une partie du massif des Ardennes: routes sinueuses, avec succession de côtes et de descentes magnifiquement négociées par Yves et nous l'en remercions. Nous avons rendez-vous à Neufchâteau pour y déjeuner. L'auberge de la ferme des sanglochons nous accueille avec sympathie. Nous écoutons les explications fournies sur les sanglochons issus d'un croisement entre sanglier et cochon avant d'en goûter avec ravissement les délicieux produits.



Le temps nous permet de faire un crochet vers la Belgique et nous nous arrêtons à Bouillon, ville coiffée, elle aussi, d'un château fort. Quelques emplettes – chocolats belges et autres petits souvenirs – et c'est le chemin du retour qui s'ouvre devant nous.

Encore un séjour organisé de main de maître qui en deux jours nous a fait sortir « de l'ordinaire » « alliant culture et détente ». Merci d'avoir exprimé l'idée de ce séjour, merci de l'avoir concrétisée, merci pour ces heures de découvertes.

Jean-Michel Rat,  
Chaumontellois





## Musée de la bière à Stenay

Visite guidée du musée avec un guide extrêmement sympathique qui tout au long de la visite nous a mis la bière à la bouche... Dégustation de Blonde, Brune, Ambrée, avant de savourer une assiette composée de produits locaux et régionaux, accompagnée de sa pression...



Visite nocturne aux flambeaux des entrailles du château



### Sedan

Château fort une nuit comme au temps jadis.



Repas pantagruélique et gastronomique



La vie du château reconstituée



### Voyage sur la route de la bière vu par Arlette et Marc

1<sup>er</sup> arrêt au Musée européen dans l'ancien magasin de vivre de la citadelle de Stenay (à 20 km de Sedan) construite entre 1609 et 1615. Pour les consommateurs ou non, il y en avait pour tous les goûts : blonde, brune, ambrée... Repas déjeuné sur place.

Départ vers Sedan pour le château fort d'Henri de la Tour d'Auvergne dit de Turenne année 1424.

Belle expérience de dormir dans une forteresse aux murs de 7 mètres d'épaisseur dans une chambre parfaite même plus que ça...

Le soir visite guidée aux flambeaux suivie d'un très bon dîner.

Après une nuit dans un cadre sympathique départ pour la région du Luxembourg, déjeuner dans une petite ferme au nom de « Ferme des Sanglochons » Deux journées à garder en mémoire ».

### Vu par Véro et Jacqueline

« Bravo pour ce voyage à Sedan. Les visites guidées étaient très intéressantes. L'hôtellerie ainsi que l'ambiance au château fort très agréable. Merci beaucoup ! »

Bouillon province du Luxembourg



### CINÉMA DE MONTATAIRE

Calendrier 2013

- 25 janvier 2013
- 22 février
- 29 mars
- 26 avril
- 31 mai
- Juillet-août (congés d'été)
- 27 septembre
- 25 octobre
- 29 novembre
- 20 décembre

Tarif : 6 euros  
RDV 18 h 15 devant la Mairie,  
départ 18 h 30.

## 1962-2012: cinquante ans déjà

*Il y a cinquante ans se terminait cette guerre qui a laissé bon nombre de familles dans le deuil que ce soit avant la signature des accords d'Évian ou que ce soit après.*

Cette cérémonie a, finalement, été une cérémonie officielle, la loi actuelle n'ayant pas été abrogée. Elle s'est déroulée aux monuments aux morts de Chaumontel accompagnée par la fanfare de Seugy que nous remercions.

Je vous livre le message de l'UNC, lu par Monsieur THRONEL.



*« Plus de trois millions de militaires de carrière, du contingent, d'appelés, de supplétifs, ont servi la France en Algérie de 1954 à 1964.*

*Ils ont accompli honnêtement et courageusement leur devoir. Au péril de leur vie, ils ont construit des routes, ouvert des écoles, des dispensaires, et protégé la population des exactions.*

*Les traîtres embuscades, les nombreux accrochages de bandes rebelles, ont coûté des pertes importantes en*



*vies humaines à l'armée française, jusqu'à la date du « cessez-le-feu », du 19 mars 1962: près de 25 000 tués ou disparus et 60 000 blessés.*

*Hélas, ce semblant de trêve, a été en réalité le début de spoliations, de massacres de milliers de supplétifs, d'innocents qui ont osé afficher leur fidélité à la France, sans oublier les souffrances du déracinement et de l'exil des rapatriés.*

*Pire encore, après le 2 juillet 1962, date de l'indépendance, plus de 500 militaires sont morts pour la France. Les associations représentatives d'anciens combattants et victimes de guerre ont donc considéré que ce « cessez-le-feu » ensanglanté, ne pouvait être retenu pour honorer les morts des combats en Afrique du Nord.*

*C'est pourquoi, la quasi-totalité » de ces associations a opté pour le 5 décembre, jour de l'inauguration du mémorial national à la mémoire des victimes des combats d'Algérie, Tunisie et Maroc.*



*Le 5 décembre est et restera l'appel à RASSEMBLER les Français devant les monuments érigés à la mémoire de nos glorieux anciens, pour rendre hommage aux victimes militaires, supplétives et civiles, mortes en Afrique du Nord dans l'accomplissement de leur devoir au service de la France. »*

**Pierre ANTOINE,**  
Membre du bureau National

## Le beaujolais nouveau 2012 : dans la tradition

Le vendredi 16 novembre 2012 a eu lieu notre deuxième soirée Beaujolais nouveau sur la place des Écoles. Pêche de vigne, banane ou fruits rouges chacun pouvait donner son avis sur le goût fruité du vin...

Bravo ! Plus de monde que l'an dernier. Nous remercions pour leur aimable participation : *Le Café des Sports*, Jacky et Dominique, le Bar-Tabac, *Le Fontenoy*, la *Boulangerie Carole & Germain*.



## Remise de médailles

Le 23 novembre la municipalité a eu l'honneur de remettre 25 médailles du travail.

- 7 Médailles de vermeil
- 11 médailles d'argent
- 4 médailles d'or
- 3 médailles grand or
- ... ont été distribuées.



Sur 25 invitations envoyées, seulement 12 personnes ont répondu.

La cérémonie s'est terminée par le tintement de verres et quelques délicieux petits fours.

Pour les personnes qui ne sont pas venues, nous leur rappelons que leurs diplômes sont disponibles en Mairie.



## 11 novembre 2012

La cérémonie a été ouverte par la musique de *La fille du régiment* de Gaetano Donizetti admirablement jouée par les musiciens de la fanfare de Luzarches.

Un déroulement classique : fanfare, discours interventions, dépôt de gerbe, appel aux morts dans le recueillement le plus total sous un ciel maussade. Sous l'œil attentif des gendarmes de Luzarches et des pompiers de Viarmes que nous remercions pour leur présence.

Nous n'avons pas eu cette année la joie d'avoir les enfants, pour entonner la Marseillaise, ceux-ci étant en congés.

La cérémonie s'est terminée par une intervention de Monsieur Thronel, Président de l'UNC (Union Nationale des Combattants), nous invitant le dimanche 2 décembre 2012 à commémorer le 50<sup>e</sup> anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.



### Saint-Nicolas, ambassadeur du marché de Noël

*Saint Nicolas était encore présent cette année au marché de Noël. C'est bon signe les enfants ! Cela signifie que le Père Noël n'est pas loin.*

*Chocolat chaud, vin chaud ont été distribués tout au long de la journée, offerts par la municipalité.*

*Rendez-vous l'année prochaine !*

*Pour l'ensemble de ces manifestations, nous remercions tous les agents des ateliers, ainsi que le policier municipal, pour leur gentillesse et disponibilité.*



## Intercommunalité

### Bibliothèque du Pays de France : le programme des contes pour enfants

■ Mercredi 16 janvier à 14 h 30 - Durée 50 min.

#### LES MOTS D'AMANDA

(dès 4 ans)

Contes par Amanda Langlet

■ Mercredi 30 janvier à 14 h 30 - Durée 60 min.

#### PÉPÉ POUSSIÈRE

(4 à 7 ans)

Spectacle musical par la Cie MURMURES DE TRÉTEAUX

■ Mercredi 13 février à 14 h 30 - Durée 50 min.

#### LES MOTS D'AMANDA

(Dès 4 ans)

Contes par Amanda Langlet

■ Samedi 23 février à 10 h 30 - Durée 30 min.

#### CACHE-CACHE

(18 mois à 4 ans)

Spectacle par Marie-Pierre GLANCLAUDE

■ Mercredi 20 mars à 14 h 30 - Durée 50 min.

#### LES MOTS D'AMANDA

(Dès 4 ans)

Contes par Amanda Langlet

■ Mercredi 27 mars à 14 h 30 - Durée 55 min.

#### MALIN LE VOLEUR

(Dès 6 ans)

« Épopée merveilleuse et humoristique » par le Théâtre des Oiseaux

Entrée gratuite

Réservation au **01 34 71 21 20**

**Bibliothèque du Pays de France**

Maison Erik Satie - 2 rue Saint-Damien

95270 Luzarches

[biblio@cc-paysdefrance.fr](mailto:biblio@cc-paysdefrance.fr)

[www.cc-paysdefrance.fr](http://www.cc-paysdefrance.fr)





## Résultats du grand concours de

Organisé par la Commission Information et Communication et



**Bravo! La participation des P'tits Chaumontellois Juniors a été EXTRAORDINAIRE !!!!**

**Environ 65 ORIGAMIS reçus !!!**

**Notre GRAND CONCOURS DE NOËL 2012 avait pour thème l'ORIGAMI. Les Juniors nous ont réservé de bien belles surprises!**

**Merci à tous les participants et à toutes les personnes, Madame le Maire, à celles et à ceux qui ont travaillé de tout cœur à la préparation et à l'animation de ce concours: Muriel Tourbin, Frantz STEIGER, les Ateliers Municipaux, Le Centre de Loisirs et d'autres... Que je ne peux énumérer tous, sous peine d'en oublier.**

**Lors de la cérémonie de remise des lots du VENDREDI 14 DÉCEMBRE 2012, LE GRAND CONCOURS DE NOËL « ORIGAMI » a été remporté par:**

### MÉDAILLE D'OR

Attribuée à **Pierre-Alexis WASELIN**, qui gagne 1 CONSOLE PS3, un dîner pour 2 personnes au restaurant SUSHIKO de CHAUMONTEL, ainsi que 4 places pour le cirque PINDER (PARIS);

### MÉDAILLE D'ARGENT

Attribuée à **Angèle LICOIS**, qui gagne 4 places 1<sup>ères</sup> Catégories, pour le spectacle L'ÂGE DE GLACE sur glace à Bercy offert par STAGE TOURING Entertainment, ainsi qu'un dîner pour 2 personnes au restaurant CAMPANILE de CHAUMONTEL et 4 places pour le cirque PINDER;

### MÉDAILLE DE BRONZE

Attribuée à **Emma TERA**, qui gagne un appareil photo numérique, 2 places pour le spectacle de Noël de CHANTILLY « LA NUIT DE NOËL » et 4 places pour le cirque PINDER; 4<sup>e</sup> place, attribuée à Laurine ROUSSEL, qui gagne un MP3 et 2 places pour le spectacle de Noël de CHANTILLY et 2 places de cirque PINDER.

**POUR LES SUIVANTS:** Louan TERA, Marc-Olivier WASELIN, Florian WANNER, Anelyne CIRAK, Alexia ETOUBLEAU, Esteban ENCINAS, Margaux DESHAYES, Vincent WANNER, Lucas BULBUL, Sofia FERRO, Marc DELALOY, Agathe FERRO, Lauryne ETOUBLEAU, Sirine DJAZIRI, Camille DESHAYES, Estelle VAREILLAUD, Coralie DJIAN, Claire LE GUILLOU, Louise CREPIN, Lola GUIGNARD, Élicia CIRAK, Alexandre CHALLINE, Mathéo AU-



DEGUY, Eva DEaubonne, Estelle GALOIS, Clara WEBER, Cassandra OJEDA, Maréva JOSEPH, Ivana DE BASTOS, Emeline GALOIS, Nathalie PETIAUX, Tom JOSEPH, Narimène ROKIA, Gaëlle LE GUILLOU, Agathe ROSSI, Alex BULBUL, Théo DIXIMIER, Aurélien DJIAN, Julien PROVOT, Eléa KLING, Léo IDE, Vivien SCOUARNEC, Yoann LEBRIS, Soanna SASSOU, Jade KADOURI, Armand GIBON, Jordan TRUCHAN, Lyna LARBI-AÏSSA, Théo WHYTE, Tristan BROECQUE, Inès LARBI-AÏSSA, Jules DEVELLOTTE, MAThis FRONTEZAK, Lino DEVELLOTTE, Cécile CHALLINE... Ainsi que d'autres Origamis sans coordonnées.

**GRÂCE À NOS SPONSORS** que nous remercions chaleureusement, les enfants gagnent: des places pour le Cirque PINDER, des belles balades à cheval aux ECURIES DU RÛ SAINT MARTIN à LAMORLAYE, des entrées à la BASE NAUTIQUE DE ST LEU D'ESSERENT, des cadeaux offerts par la librairie jeunesse LIVRES et RECRE, des entrées à la PISCINE AQUALIS DE GOUVIEUX, des entrées au LASER GAME EVOLUTION de SAINT MAXIMIN, des places au THEATRE de PARIS, des parties au PLAZA BOWLING de SAINT MAXIMIN, des entrées à la piscine AQUALYS de GOUVIEUX, des jeux PLAYSTATION ou sur console DS, et des entrées promotionnelles pour SEALIFE, aquarium de Paris Val d'Europe...

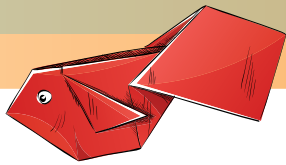
Un grand MERCI à FLINT IMMOBILIER, à la Société COCHERY, au cabinet d'architectes GESCOBA, au restaurant de CHAUMONTEL SUSHIKO, à l'Hôtel-restaurant LE CAMPANILE, et à la Pharmacie Vincent MAGNIER, qui ont permis, par leurs dons généreux de les récompenser.

Merci à Monsieur AUZOU, Responsable des Éditions AUZOU et à Monsieur Patrick DAVID représentant les éditions « LIRE DEMAIN » qui ont généreusement offert des encyclopédies, dictionnaires et livres à chacun des participants.



## Merci aux sponsors





# Noël 2012



Sans oublier qu'un sac de Noël rempli de surprises, et de friandises a été offert à tous!

Superbe soirée où se mêlaient joie et émotion... les enfants ont été récompensés et sont repartis avec des étoiles plein les yeux... C'était NOËL!

La Cérémonie de remise des lots s'est clôturée par un généreux et succulent buffet, que nous avons toutes et tous appréciés, et qui nous a été généreusement offert par M. LUBACK, habitant Chaumontellois et Directeur de l'Hypermarché LECLERC de Moisselles et par Mme CHAN, gérante du restaurant SUSHIKO.

Merci à toutes et à tous pour votre générosité et pour cet excellent moment que nous avons partagé dans la joie et la bonne humeur...

Très bonne et heureuse année 2013!!!

## s de notre concours

## L'Âge de Glace live

*Un spectacle totalement givré!*



Vos héros préférés de *L'Âge de Glace* sont de retour mais cette fois, ils montent sur scène pour un grand spectacle avec de l'action, des acrobaties, de la comédie, du patinage et des chansons.

Scrat, Manny, Diego, Sid et les autres sont tous là pour une nouvelle histoire inédite bourrée d'humour, d'amitié et d'aventure.

De nouvelles chansons, des effets spéciaux, les décors du film... plongez dans l'univers de *L'Âge de Glace Live!* en famille pour partager deux heures totalement givrées.

40 artistes sur scène!

Avec *L'Âge de Glace live!*, partagez la dernière aventure de cette joyeuse bande dans un tourbillon de rire, de bonne humeur, d'action et de surprises.

AU PALAIS OMNISPORTS DE PARIS BERCY  
du 20 au 24 février 2013  
[www.lagedeglacelive.fr](http://www.lagedeglacelive.fr)



## Le cirque Pinder

*Pendant 10 mois, le fabuleux cortège de camions, d'hommes et de chars a sillonné les routes du pays pour dresser son immense chapiteau (2000 places) dans plus de 150 villes!*



Premières étapes de cette tournée, les villes historiques de Tours et Poitiers, avant de descendre vers le sud: Toulouse,

Marseille, Montpellier... Avec jusqu'à 3 représentations par jour, la magie PINDER n'a jamais été très loin de chez vous!

Cette formidable tournée s'est achevée à Paris dans le scintillement des lumières de fin d'année, sur la Pelouse de Reuilly.

Le Cirque PINDER Jean Richard reste fidèle à sa réputation et offre un spectacle digne d'un Géant des Cirques dans la plus pure tradition circassienne.

Des fauves rugissants, autour du célèbre et charismatique dresseur Frédéric Edelstein, une troupe d'artistes venue de Cuba, des animaux exotiques,...

Après 2 ans d'absence, Sophie EDELSTEIN, membre du Jury de l'Émission « La France a un Incroyable Talent », est revenue dans son Cirque et rejoint ainsi son frère, Frédéric. Sophie et ses danseurs proposent un numéro de Grande Illusion exceptionnel.

Tous tiennent le haut de l'affiche pour le plus grand bonheur des petits et des grands! Chez PINDER, c'est la découverte de talentueux artistes, tous unis par cette même envie et ce même plaisir: faire rêver le public, encore et toujours.

**TOURNÉE DU CIRQUE PINDER**  
Du 1<sup>er</sup> au 13 février 2013: Tours  
Du 15 au 17 février 2013: Poitiers  
Du 19 février au 3 mars: Toulouse



## Idée de sortie : Chantilly



### DOMAINE DE CHANTILLY

Château - Parc et jardins - Grandes Écuries - Hippodrome - Maison de Sybille - Salle du Jeu de Paume  
Hôtel Auberge du Jeu de Paume

### CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS 2013

**Février à décembre 2013** - « Saison musicale » aux Grandes Écuries avec Euterpe Production et Olivier Cazal

- 22 mars - Gary HOFFMAN (violoncelle) avec David SELIG au piano
- 25 mai - Quatuor MODIGLIANI (quatuor à cordes)
- 28 juin - Nora GLUBSCH (mezzo-soprano), Alain ALTINOGLU (piano)
- 21 septembre - Quintette MORAGUES (quintette à vents), Olivier CAZAL (piano)
- 19 octobre - Trio VANDERER (trio avec piano)
- 30 novembre - L'Orchestre Philharmonique de RADIO FRANCE
- 14 décembre - Louis LORTIE (piano)

**Avril à octobre 2013** - Spectacle équestre « Écuyères » aux Grandes Écuries

**11 avril au 7 juillet 2013** - Exposition sur André Le Nôtre pour célébrer le 400<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance au Jeu de Paume.

**6 avril 2013** - Concert spécial anniversaire 40 ans du Ménestrel aux Grandes Écuries

**Mai à septembre 2013**

- Compétitions internationales de polo au Polo Club du Domaine de Chantilly (30 juin; Just World International Competition; 7-22 septembre; Open de France)
- Tournois de golf au Club de Golf du Domaine de Chantilly (Vieux)

**18 mai 2013** - Nuit européenne des musées 2013

**2 juin 2013** - Prix du Jockey Club à l'Hippodrome de Chantilly

## Autorisation de sortie de territoire : ce qu'il faut savoir

Selon les dispositions de la circulaire du 20 novembre 2012, les autorisations de sortie du territoire (AST) individuelles et collectives pour les mineurs français voyageant à l'étranger sans leurs parents sont supprimées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### Peut-on encore exiger une autorisation de sortie de territoire ?

Mise à jour le 01.01.2013 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) et ministère en charge de l'Intérieur

**Non.** Ce document qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Désormais, l'enfant – qu'il soit accompagné ou non – peut voyager à l'étranger avec :

- soit sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen, et la Suisse),

- soit son passeport,
- soit son passeport accompagné d'un visa.

Il convient de se renseigner au préalable sur les documents exigés par le pays de destination en consultant les fiches pays du site [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr).

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie de territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre qui n'est pas délivré en mairie.



## Autrefois... Chaumontel : nouvelles du passé

Le 22 décembre 1832, il y a exactement 180 ans, Chaumontel dispose d'une Garde nationale. La compagnie compte cinquante-sept hommes dont un tambour. Ce tambour est budgété au titre de l'année 1832 répondant ainsi au vœu d'officiers de la Garde nationale et de plusieurs gardes nationaux de disposer d'une telle recrue. La compagnie est ainsi décrite (Archives Chaumontel 1D1) :

*Garde nationale Compagnie de Chaumontel est de :*

- 56 hommes et un tambour
  - un capitaine habillé et sabre
  - un lieutenant habillé et sabre
  - un sous-lieutenant habillé et sabre
  - un sergent-major habillé et sabre
  - un sergent fourrier habillé et sabre
  - quatre sergents non habillés sans arme
  - huit caporaux non habillés sans arme
  - trente-neuf 'Garde nationale' (habillés 3) et 3 sabres
  - un tambour habillé et sabre
- Total cinquante-sept

**Chaumontel le 22 décembre 1832**  
**Monsieur votre très humble serviteur**  
**Lheurin, Maire »**

Un chapitre est consacré à la Garde nationale à Chaumontel dans l'ouvrage *Chaumontel, Histoire d'un bourg en Pays de France des origines à 1945*, Jean-Michel Rat et Renée Baure-Rat, éd. Municipalité de Chaumontel, 2011, pp. 253-263.



Jean-Michel Rat  
[jmrbrulis@orange.fr](mailto:jmrbrulis@orange.fr)

## > État Civil

### Mariages

*Se sont unis pour le meilleur...*

- Élodie Chonkel et Kennedy Lescolt, le 8 septembre 2012
- Élodie Capelle et Mathieu Hervé, le 10 octobre 2012
- Marie Leplatots et L'Hamid Zenati, le 17 novembre 2012

### Décès

- Mme Dany Josette, décédée à l'âge de 69 ans, le 7 novembre 2012
- M. Le Bonniec Daniel, décédé à l'âge de 71 ans, le 10 novembre 2012
- M. Delvallez Landriot, décédé à l'âge de 57 ans, le 21 novembre 2012
- M. Laurent Pierre, décédé à l'âge de 86 ans, le 30 novembre 2012

**Nos sincères condoléances aux familles.**

### Naissances

- Melek Karakaya, né le 6 décembre 2012
- Jules Le Duigou, né le 7 décembre 2012
- Salma Maatouk, née le 14 décembre 2012

**Toutes nos félicitations aux heureux parents !**

## > Nos joies



Jules Le Duigou,  
né le 7 décembre



Salma Maatouk,  
née le 14 décembre

## Nouveau à Chaumontel



## Un calendrier et un agenda pour 2013

La Municipalité est heureuse de vous avoir offert l'agenda et le calendrier 2013 personnalisés de la commune, distribués dans les boîtes aux lettres. Cet agenda et ce calendrier ont été entièrement financés par la publicité et nous tenons à remercier tous les annonceurs qui ont participé à leurs éditions pour cette nouvelle année 2013. Très bonne et heureuse année à tous !



## Chaumontel illuminée





## Séance du 20 novembre 2012

L'an deux mille douze, le vingt novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Betty HANAUER-BEASLAY, Maire.

Étaient présents :

Madame Betty HANAUER-BEASLAY, Monsieur Jacques LABARRE, Monsieur André LEFEVRE, Madame Martine GHENASSIA, Monsieur Rémi CIPOLAT, Madame Sylvie PESLERBE, Madame Véronique PETIT, Madame Christiane BOISEAUBERT, Monsieur Cyrille BONNET, Monsieur Jean-Claude CASTEL, Madame Maryse DEVERNOIS, Madame Nicole SCIPIONI

Absents ayant donné procuration :

Monsieur Philippe MAGNIER, pouvoir à Madame Betty HANAUER-BEASLAY  
Madame Catherine DUNOYER, pouvoir à Monsieur Cyrille BONNET

Absente excusée : Madame Catherine ROZAS

Absents non excusés : Monsieur Stéphane BUISSON, Monsieur Dida DIAFAT, Monsieur Jonathan HARDOUIN, Monsieur Charles LE MOAL

Secrétaire de Séance : Madame Véronique PETIT

La séance est ouverte à 20 h 00, douze membres sont présents, deux membres ont donné procuration, un membre est absent excusé et quatre membres sont absents non excusés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ADOPTE le procès-verbal du conseil municipal du 26 juin 2012.

Madame le Maire donne lecture des décisions prises en vertu de l'art. L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – du n° 2012/04 du 26 juin 2012 au n° 2012/25 du 19 novembre 2012.

### FINANCES

**Décisions modificatives au Budget principal 2012 – Rapporteur : Madame le Maire :**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Rapporteur, à l'unanimité, AUTORISE certaines opérations sur le budget principal 2012. Ce qui porte le budget 2012 en dépenses et en recettes, à :  
3 130 101,00 euros en section de fonctionnement  
3 826 000,00 euros en section d'investissement

**Avance financière – clôture BP 2012 – Rapporteur : Madame le Maire**

Madame le Maire expose que la Commune a engagé un programme de travaux, financés à hauteur de 60 % par la Région Ile-de-France et par le Conseil Général du Val d'Oise. Pour pallier aux lourdeurs administratives retardant le versement de ces aides et afin de préserver la commune dans sa trésorerie, le Conseil Municipal, après avoir entendu le Rapporteur, à l'unanimité, AUTORISE Madame le Maire à signer un contrat de financement auprès d'un organisme financier, à hauteur d'un million d'euros, dans l'attente du versement des subventions relatives aux financements des opérations inscrites dans le cadre des contrats Régional et Départemental et AUTORISE Madame le Maire à placer ces fonds auprès de la Trésorerie sur un compte spécial rémunéré.

### MARCHÉS PUBLICS

**Marché de travaux pour l'extension, la réhabilitation et l'aménagement extérieur de la Mairie – Rapporteur : Madame le Maire**

Madame le Maire fait savoir au Conseil municipal le choix des entreprises retenues, après consultation conformément au Code des Marchés Publics, pour la réalisation des travaux d'extension, de réhabilitation et d'aménagement extérieur de la Mairie

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE à l'unanimité le choix des entreprises retenues pour lesdits travaux.

### LOGEMENT

**Opérations en vue de la réalisation de logements locatifs entre la commune de Chaumontel et Oise Habitat – Rapporteur : Madame le Maire**

Dans le cadre du projet de constructions de logements locatifs individuels rue de la République qui seront réalisés par OISE HABITAT, le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur, à l'unanimité, AUTORISE Madame le Maire :  
À PARAÎTRE au bail emphytéotique que la commune consentira à OISE HABITAT ;  
À PARAÎTRE à l'acte de vente de la parcelle cadastrée AE31 ;  
D'EXONÉRER de la taxe d'aménagement les constructions destinées au service public ou d'utilité publique ; les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un prêt locatif aidé d'intégration ; les logements sociaux bénéficiant du taux réduit de TVA.  
À SIGNER tous les actes administratifs et documents se rapportant à ce dossier ;  
DE PRÉCISER que les frais de Notaire inhérents à ce projet seront à la charge de OISE HABITAT.

### TRAVAUX

**Opérations en vue de la réalisation d'un bassin d'orage sur le terrain de**

Monsieur LABARRE rappelle à l'assemblée que la création d'un bassin de rétention des eaux pluviales, en cas de violents orages, fait partie du projet « Contrat de Bassin », signé par l'ensemble des Communes adhérentes au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux (SIABY), avec le Conseil Général du Val d'Oise, le Conseil Régional et l'Agence de Bassin Seine Oise Normandie. La Commune a obligation de réaliser ce bassin de rétention avant fin 2015. Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur, à l'unanimité, AUTORISE Madame le Maire :  
D'ACQUERIR, par voie amiable ou par voie d'expropriation 1000 m<sup>2</sup> sur la parcelle cadastrée AE 330 ;  
DE SOLLICITER auprès du Préfet la prescription de l'enquête d'utilité publique ;  
DE SOLLICITER la prescription de l'enquête parcellaire nécessaire à l'expropriation de la parcelle concernée ;  
DE DONNER POUVOIR à Madame le Maire pour mener la procédure d'expropriation et, notamment, pour présenter les offres aux propriétaires concernés ;  
DE DONNER POUVOIR à Madame le Maire d'entreprendre toutes les démarches nécessaires ;  
DE SIGNER tous les documents relatifs à la déclaration d'utilité publique et à l'arrêté de saisibilité.

### URBANISME

**Autorisation de dépôt du Permis de construire concernant la discothèque « Dream Havana » - Rapporteur : Madame le Maire**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur, à l'unanimité, AUTORISE Madame le Maire à déposer un permis de construire en vue de la réhabilitation de la discothèque « Le Dream Havana » en un espace culturel.

**Autorisation de dépôt du Permis de construire concernant la salle Eugène Coudré – Rapporteur : Madame le Maire**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur, à l'unanimité, AUTORISE Madame le Maire à déposer un permis de construire en vue de la réhabilitation de la salle « Eugène Coudré » en salle multisports.

### VOIRIE

**Déclassement de la RD 922 Z du domaine public départemental pour classement dans le domaine public communal – Rapporteur : Philippe MAGNIER**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur, à l'unanimité, APPROUVE le déclassement, sur proposition du Conseil Général du Val d'Oise, de la RD 922 Z du domaine public départemental pour classement dans le domaine public communal.

### PERSONNEL COMMUNAL

**Tableau des effectifs de la commune de Chaumontel – Rapporteur : Madame le Maire**

Après réussites à concours, départs en retraite et recrutements, le Conseil Municipal, à l'unanimité, VALIDE le tableau actualisé des effectifs de la commune de Chaumontel.

**Protection sociale complémentaire des agents territoriaux – Rapporteur Madame : le Maire**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ACCEPTE que la participation financière de la Commune à la protection sociale des agents soit convertie à tout le personnel communal sous forme d'un montant réel forfaitaire.

### POLICE MUNICIPALE

**Convention et autorisation en vue d'autoriser la dématérialisation des amendes – Rapporteur : Madame le Maire**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur, à l'unanimité :  
EMET un avis favorable pour la mise en place d'un système de verbalisation électronique ;  
AUTORISE Madame le Maire à signer la convention type avec l'Agence Nationale de Traitement Autorisé des Infractions (ANTAI), représenté par Monsieur le Préfet ;  
AUTORISE Madame le Maire à solliciter une subvention la plus élevée possible auprès de l'ANTAI, nécessaire à la réalisation de ce projet.

### ASSOCIATION

**Subvention Association Team Bike Chaumontel – Rapporteur : Monsieur André LEFEVRE**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur, à l'unanimité, PREND note de l'avis émis par la Commission Associations en date du 5 novembre 2012 et ATTRIBUE une subvention exceptionnelle de 1000 € à l'Association TEAM BIKE CHAUMONTEL (T.B.C.).

### SYNDICATS

**Étude de faisabilité du transfert total de la compétence Assainissement collectif (eaux usées) au SICTEUB : Rapporteur : Jacques LABARRE**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur, à l'unanimité, DONNE son accord de principe quant au transfert total de la compétence Assainissement au SICTEUB.

**Adhésion de la commune de Champagne-sur-Oise au Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise – Rapporteur : André LEFEVRE**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur, à l'unanimité, ACCEPTE l'adhésion de la Commune de CHAMPAGNE SUR OISE au Syndicat Mixte pour la Gestion de la Fourrière Animale du Val d'Oise.

**Statut du Syndicat Intercommunal de Réalisation et Gestion des Équipements Sportifs pour le CES, le LP et la commune de Montsoulst : Rapporteur : Jacques LABARRE**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur, à l'unanimité, REFUSE d'adhérer au Syndicat Intercommunal de Réalisation et Gestion des Équipements Sportifs pour le CES et le LP de la Commune de Montsoulst compte tenu du faible taux de fréquentation de ces établissements par les enfants de Chaumontel.

**Fusion du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Surveilliers et du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux (SIABY) – Rapporteur : Jacques LABARRE**

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur, à l'unanimité, DONNE son accord pour la fusion du Syndicat Intercommunal de la Région de Surveilliers et du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux (SIABY).

### AFFAIRES DIVERSES

**Logements Antin**

Madame le Maire informe de la reprise des parties communes dans l'espace public et de la vente de 15 pavillons locatifs par le Groupe Antin pour accession à la propriété par les locataires intéressés.  
Madame le Maire informe que, lors de la construction du lotissement ARCADE, le groupe Antin restait devoir un certain montant non réglé à la commune. Après des demandes auprès du percepteur et du Groupe Antin, il s'avère que ce dernier reste bien nous devoir la somme de 10.962,76 € concernant ce lotissement.

**Démission de Mme Goulmant**

Madame le Maire donne lecture de la lettre de démission de Madame Goulmant, Adjointe au CCAS, en date du 1er juillet 2012 et précise que le CCAS sera repris par elle-même.

**Bilan vente ouvrage de M. Rat Jean-Michel**

Madame le Maire rappelle que 300 livres étaient destinés à la vente. 112 livres ont été vendus et 33 donnés dans le cadre des relations publiques. Ce livre est toujours en vente à l'Accueil de la Mairie.

**Courrier de Mme Brouillet**

**Madame le Maire donne lecture des courriers transmis par M. le Sous-préfet :**

Lettre de Mme M.F. Brouillet adressée à MM. le Préfet et Sous Préfet relative au déroulement des Conseils Municipaux de Chaumontel ;  
Réponse de M. le Sous-préfet.

**Remerciements à M. Hugues Portelli – Sénateur du Val d'Oise**

Madame le Maire remercie M. H. Portelli qui, dans le cadre de son enveloppe parlementaire, a attribué en octobre dernier la somme de 40 000 € à notre Commune. Cette somme sera affectée aux travaux de l'ancien cimetière.

**Demande de subvention auprès de M. Jean-Pierre Blazy, Député Maire du Val d'Oise**

Madame le Maire informe qu'à la suite de l'élection de M. J.-P. Blazy, en qualité de Député de la 9<sup>e</sup> Circonscription, une demande de subvention lui a été adressée dans le cadre de son enveloppe parlementaire, en date du 26 juin 2012. Cette demande, à ce jour, n'a pas obtenu de réponse positive ou négative.

**Piscine – Domaine de Lassy**

Madame le Maire informe qu'un courrier a été transmis au responsable du Domaine de Lassy pour connaître le devenir des vacances après le 21 décembre prochain.

### INFORMATIONS

- Commémoration Guerre d'Algérie : le 2 décembre 2012
- Réunion publique : travaux mairie/architecte : le 8 janvier 2013

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 21.

Chaumontel, le 23 novembre 2012  
Le Maire,  
Betty HANAUER-BEASLAY



## Séance du 18 décembre 2012

L'an deux mille douze, le dix-huit décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de motricité de l'École Maternelle (compte tenu des travaux de réhabilitation de la Mairie), en séance publique, sous la présidence de Madame Betty HANAUER-BEASLAY, Maire.

Étaient présents :

Madame Betty HANAUER-BEASLAY, Monsieur Jacques LABARRE, Monsieur Philippe MAGNIER, Monsieur André LEFEVRE, Madame Martine GHENASSIA, Monsieur Rémi CIPOLAT, Madame Sylvie PESLERBE, Madame Véronique PETIT, Madame Christiane BOISEAUBERT, Monsieur Cyrille BONNET, Monsieur Jean-Claude CASTEL, Madame Catherine DUNOYER, Madame Nicole SCIPIONI

Absents ayant donné procuration :

Monsieur Stéphane BUISSON, pouvoir à Monsieur Jacques LABARRE  
Madame Maryse DEVERNOIS, pouvoir à Monsieur André LEFEVRE  
Monsieur Jonathan HARDOUIN, pouvoir à Madame Martine GHENASSIA  
Absente excusée : Madame Catherine ROZAS  
Absent non excusé : Monsieur Dida DIAFAT  
Secrétaire de Séance : Monsieur Philippe MAGNIER

La séance est ouverte à 20 h 06, treize membres sont présents, trois membres ont donné procuration, un membre est absent excusé et un membre est absent non excusé.  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ADOPTE le procès-verbal du conseil municipal du 20 novembre 2012.

### SYNDICAT

**Projet de statuts de la nouvelle structure issue de la fusion du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Survilliers (SIARS) et du Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Ysieux (SIABY)**  
**Rapporteurs : Monsieur Jacques LABARRE, Adjoint aux AFFAIRES GÉNÉRALES**  
Madame le Maire  
Monsieur LABARRE présente aux membres présents, les statuts du nouveau Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Ysieux et ses affluents.  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, ADOPTE les statuts du Syndicat Intercommunal du Bassin de l'Ysieux et ses affluents.  
Suite à la création de ce nouveau Syndicat, le Conseil Municipal, à la majorité, PROCÈDE, par vote à bulletin secret, à l'élection des délégués représentant la Commune au sein de ce Syndicat et ont été élus :  
Membres titulaires :  
Membres suppléants : Monsieur Jacques LABARRE  
Madame Betty HANAUER-BEASLAY  
Monsieur Philippe MAGNIER  
Madame Nicole SCIPIONI

### CAF

**Convention de Prestation de Service Ordinaire pour les structures d'accueil de loisirs « Maternelle » et « Primaire »**

**Rapporteur : Madame le Maire**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE Madame le Maire à signer la Convention avec la Caisse d'Allocations Familiales pour le versement des prestations de service « Accueil de Loisirs Sans Hébergement » pour les équipements ou services ALSH « Maternelle » et « Primaire » pour les années 2012 à 2015.

### ASSURANCE

**Remboursement sinistre Périscopaire**

**Rapporteur : Madame le Maire**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE le remboursement des frais de réparation d'une paire de lunettes d'un enfant, suite à un incident survenu aux Écoles, à hauteur de 341 € et EMET un avis favorable pour solliciter l'assureur de la Commune quant à l'octroi d'une indemnisation.

### ATELIERS MUNICIPAUX

**Matériel pour l'entretien des espaces verts sans produits chimiques : Demande de subvention de la Commune de Chaumontel, avec l'appui du Syndicat intercommunal des Champs Captants d'Asnières sur Oise (SIECCAO), à l'Agence de l'Eau Seine Normandie, au Conseil Général du Val d'Oise et à la Région Ile-de-France**

**Rapporteur : Monsieur Jacques LABARRE, Adjoint aux AFFAIRES GÉNÉRALES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, EMET un avis favorable pour l'acquisition d'une désherbeuse mécanique à brosses rotatives et AUTORISE Madame le Maire à solliciter auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, du Conseil Général du Val d'Oise et de la Région Ile-de-France, une subvention à hauteur de 60 %, avec l'appui du SIECCAO.

### TRAVAUX

**Rapporteur : Monsieur Philippe MAGNIER, Adjoint aux TRAVAUX**

• Contrat « Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage » (AMO) pour la :  
• Réhabilitation de la discothèque Dream Havana en espace culturel  
• Construction et extension de la Mairie de Chaumontel  
• Réhabilitation de la salle polyvalente Eugène Coudre en espace sportif éducatif  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, RETIENT la Société GESCOBA pour faire office d'AMO pour les travaux précités et AUTORISE Madame le Maire à signer les conventions d'AMO y afférents.

• Travaux d'extension, de réhabilitation et d'aménagements extérieurs de la Mairie :

• Avenant n° 1 – Lot n° 1 – Démolition, Gros Œuvre – Société BATI-OUEST

Des travaux supplémentaires étant nécessaires pour l'avancement des travaux précités, le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE Madame le Maire à signer un avenant n° 1 pour le lot n° 1 – Démolition, gros œuvre, avec la Société BATI-OUEST, pour un montant HT de 19 750 € ce qui porte le montant global du marché pour le lot n° 1 à 515 900,50 € HT.

• Avenant n° 1 – Lot n° 3 : Étanchéité, bardage, zinc – Société EUROPE TOITURE

Des travaux supplémentaires étant nécessaires pour l'avancement des travaux précités, le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE Madame le Maire à signer un avenant n° 1 pour le lot n° 3 – Étanchéité, bardage, zinc, avec la Société EUROPE TOITURE, pour un montant HT de 5 509,12 € ce qui porte le montant global du marché pour le lot n° 3 à 141 167,19 € HT.

### AFFAIRES DIVERSES

**Démission de Monsieur Charles LE MOAL, Conseiller Municipal**

Madame le Maire donne lecture de la lettre de démission de Monsieur Charles LE MOAL, Conseiller Municipal, à effet du 22 novembre 2012 et de l'accusé réception de Monsieur le Sous-préfet de Sarcelles.

### Réunion publique le 8 janvier 2013

Madame le Maire informe qu'une réunion publique aura lieu le mardi 8 janvier 2013 à 19 h 00 – Salle Polyvalente « Eugène Coudre ». Cette réunion a pour but d'informer les administrés du déroulement des travaux en cours sur la commune, à savoir :

- Réhabilitation de la discothèque Dream Havana en espace culturel
- Construction et extension de la Mairie de Chaumontel
- Réhabilitation de la salle polyvalente Eugène Coudre en espace sportif éducatif et précise qu'elle sera animée par les différents Cabinets d'Architectes ayant à charge ces travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 33.

Chaumontel, le 20 décembre 2012  
Le Maire,  
Betty HANAUER-BEASLAY

N.B. : Le compte rendu des délibérations du Conseil Municipal publié dans le « Petit Chaumontellois » n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.

## Épisodes neigeux

Mme Le Maire et le Conseil Municipal remercient les Ateliers Municipaux pour leur efficacité. Ils ont permis aux habitants de pouvoir circuler malgré les conditions climatiques extrêmes, mais néanmoins de saison. Un grand merci à tous les Chaumontellois qui ont soutenu et félicité nos équipes lors du salage aux aurores et tard dans la nuit. Soyez assurés que tous vos encouragements et « Mercis » leur ont été droit au cœur.

Rue des Brûlis  
Vendredi 18 janvier 2013 à 23 h 30

